

CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

The top half of the cover features a dark background with large, overlapping circular shapes in blue and red. Overlaid on these are various financial charts, including candlestick patterns and line graphs with moving averages. The bottom half of the cover has a light blue world map background.

ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Numéro 57 | Janvier 2022

Kinshasa, RDC



EDITEUR RESPONSABLE

MATATA PONYO Mapon

SUPERVISION

LOKOTA ILONDO Michel – Ange
NTAGOMA KUSHINGANINE Jean-Baptiste

REDACTION

KADIMA KAZADI Joël
LUBAMBA NGIMBI Hector
MUPU MAMPUTU Élie
MUYOMBO USENI Justin
WAULA LUZINGU Sacré

CONTRIBUTION AUX ENCADRÉS

MIDAGU KAJIMA Gabriel
NGONDO OTSHWE Josué

**CONCEPTION GRAPHIQUE
ET MISE EN PAGE**

MANZAMBI Moïse

PHOTOGRAPHE

MATA Yannick

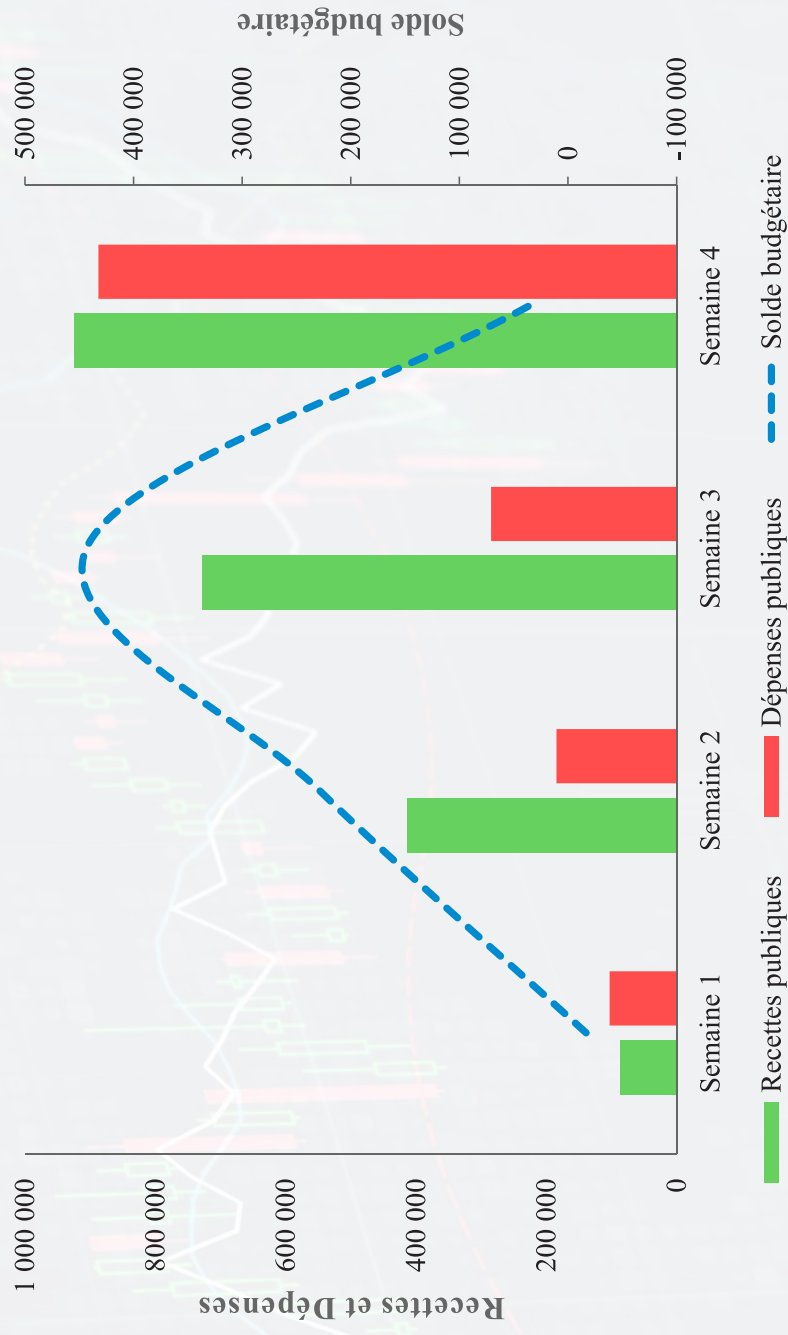
CONGO CHALLENGE
L E M E N S U E L

**ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**

Numéro 57 | Janvier 2022

Kinshasa, RDC

Agrégats du secteur public au mois de janvier 2022 (en millions de CDF)



Sommaire

Ce que je pense	6
Résumé exécutif	9
Contexte international	11
Croissance économique	11
Inflation	11
Marché financier	13
Marché des changes	15
Marché des produits stratégiques	17
Commerce international	19
Contexte national	23
Evolution de l'économie nationale	23
Activité économique	26
Dynamique des prix	28
Taux de change et réserves de change	29
Finances publiques	31
Evolution de la situation politique	33
Perspectives politiques et économiques	39





Matata Ponyo Mapon

Ce que je pense

L'Etat congolais est-il capable de financer les élections de décembre 2023 ?

Ce que je pense est que le financement des élections constitue un casse-tête pour beaucoup de pays africains. C'est aussi le cas de la RDC qui, à chaque cycle électoral, se déclare ne pas disposer de suffisamment de moyens pour y faire face. Alors que j'étais ministre des finances entre 2010 et 2012, donc au centre du financement des élections présidentielle et législatives de fin 2011, le Trésor public a déboursé près de 400 millions de dollars américains pour permettre à l'Etat congolais de réussir le premier financement des élections sur base de ressources propres après la réunification du pays en 2003. C'était une prouesse exceptionnelle au regard de l'étroitesse de l'espace budgétaire du pays. Beaucoup des pays occidentaux n'y croyaient nullement. Cependant, la rigueur dont nous avons fait montre dans la gestion des finances publiques avait payé. En 2018, le Trésor public a déboursé près de 600 millions de dollars américains pour venir à bout de ce même type d'élections. C'était la seconde expérience du financement des élections sur ressources propres. Elle était plus couteuse. On peut en déduire qu'en moyenne, il faut près de 500 millions de dollars américains pour sécuriser le financement du paquet des élections sur ressources propres. Ce coût exorbitant est lié principalement à la mauvaise gouvernance et au déficit d'infrastructures de transport et de communication dans le pays. Les multiples dénonciations de détournement des fonds faites au cours de dernières élections en sont la preuve.

Ce que je pense est que la RDC, à l'instar d'autres pays africains, est en mesure d'assurer le financement du cycle électoral sur base de ses ressources propres. Mais, pour y parvenir, il faudra bien planifier l'opération. Prenons l'hypothèse qu'il faut déboursier un montant de 500 millions de dollars américains pour financer l'ensemble des élections qui devront se dérouler en décembre 2023. Il faudra que tous les paiements soient effectués six mois avant le jour du scrutin, soit au plus tard le 30 juin 2023. Ce qui permettra de disposer de bulletins de vote et de tous les matériels nécessaires au plus tard le 30 septembre 2023. Cela permettrait à la Commission électorale indépendante (Ceni) de disposer du temps nécessaire, soit près de trois mois,

pour dispatcher dans le vaste territoire congolais l'ensemble du dispositif électoral. Si le déboursement des fonds avait commencé au lendemain de dernières élections, c'est-à-dire dès janvier 2019, le déboursement mensuel aurait été uniquement de près de 10 millions de dollars américains. A ce jour, le compte dédié aux élections détiendrait un solde positif de près de 360 millions de dollars américains. Il ne resterait qu'un montant de 140 millions de dollars américains à mobiliser d'ici fin juin 2023. Ce qui serait soutenable pour le budget de l'Etat. Etant donné qu'il ne nous reste plus que dix-sept mois pour exécuter l'ensemble des opérations financières liées aux prochaines élections, l'Etat congolais est obligé de déboursier mensuellement près de 30 millions de dollars américains à partir de février 2022 pour prétendre réaliser les 500 millions de dollars américains nécessaires à fin juin 2023. Ces fonds devraient être versés en principe dans un compte spécial de la Ceni pour permettre à cette dernière de s'acquitter convenablement de ses obligations envers l'ensemble de la communauté nationale en décembre 2023.

Ce que je pense est que la cherté du processus électoral en RDC nous replonge dans la problématique de l'opportunité des élections par rapport aux objectifs de développement économique dans les pays du Tiers-monde. C'est le fameux dilemme entre la démocratie et le développement. Un Chef d'Etat africain me posait une fois la question de savoir si les élections, vu leur coût exorbitant, ne constituaient pas un frein au développement des nations. La question vaut son pesant d'or lorsqu'il apparaît qu'avec 500 millions de dollars américains, un pays en développement est en mesure de financer plusieurs projets et de faire avancer significativement son agenda du développement. A titre d'exemple, avec ce montant, selon qu'on le consacre entièrement à un seul projet, on peut bitumer 400 à 500 kilomètres de routes, financer deux parcs agro-industriels, acquérir cinq avions airbus 319 neufs, acheter plus de quatre mille bus neufs de transport



en commun de marque Mercedes, construire plus de quatre mille écoles primaires et secondaires, bâtir plus de 30 universités, ériger plus de 30 hôpitaux modernes, construire plus de cinq barrages hydro-électriques à dimension moyenne ou plus de 50 centrales de production d'eau potable.

Ce que je pense est qu'autant il faut financer le développement économique, autant il faut financer les élections. Sans toutefois chercher à soutenir le financement des élections quel que soit son coût, il n'en est pas moins vrai qu'elles demeurent cruciales pour garantir un développement harmonieux et durable des pays. Car elles permettent de disposer de meilleurs dirigeants pour son pays tant au niveau national que provincial. Mais, il faut que ces élections reflètent effectivement le choix de la population, c'est-à-dire, qu'elles servent à proclamer des dirigeants réellement élus par la population. Parce que si les élections ne constituent qu'une pièce de théâtre tragicomique, comme on en a vu plus d'une fois, pour nommer des dirigeants nationaux et provinciaux, ou les députés nationaux et provinciaux, le développement économique risque de ne jamais être au rendez-vous. L'on donnerait alors raison aux pourfendeurs des élections alors que celles-ci n'ont jamais été de vraies. À quoi ça servirait de dépenser 500 millions de dollars pour financer le sous-développement au travers d'un simulacre d'élections ?

Ce que je pense est qu'il faut que les opérateurs politiques congolais se réveillent pour se rappeler du sens exact des élections qui n'est autre que de permettre au peuple de se choisir de meilleurs acteurs du progrès économique à l'échelle tant nationale que régionale. C'est ce que les pays occidentaux et orientaux ont fait et continuent de faire pour faire avancer l'agenda de développement de leurs pays. Sinon, les élections n'ont aucun sens. Il faut que les opérateurs politiques se réveillent pour se rappeler que les institutions chargées d'organiser les élections - comme la Ceni en RDC - ne sont pas des machines à fabrication des dirigeants politiques ou des députés, mais plutôt des véhicules précieux de canalisation et d'expression de la volonté et du choix du peuple. Ce sont des personnes élues qui doivent être proclamées. Sinon, les élections ne valent rien. Il faut que les opérateurs politiques se réveillent pour se rappeler qu'on ne peut pas dépenser un demi-milliard de dollars américains, voire plus comme en 2018, pour faire des élections dans un pays où il n'y a pas de routes, d'écoles et d'hôpitaux de qualité. C'est irrationnel. C'est inacceptable. Dans ce pays, on peut faire des élections

avec 250 millions de dollars, voire moins, si les élections sont planifiées, budgétisées et si les ressources y affectées sont gérées de manière efficiente.

Ce que je pense est qu'il ne faut jamais compter sur l'aide extérieure pour organiser les élections dans son pays. D'abord, parce qu'elle ne viendra pas ; l'occident a ses problèmes financiers actuellement, notamment à cause de la COVID. Ensuite, si elle arrive, ce ne sera que sous forme d'appui, notamment en termes d'observateurs indépendants ou d'aide de transport pour dispatcher le matériel électoral. Voilà pourquoi il faut rationaliser la gestion des fonds par la Ceni pour premièrement réduire l'enveloppe de financement des élections à plus ou moins 250 millions de dollars américains. Ensuite, investir dans la réhabilitation des infrastructures de transport et de communication pour réduire significativement le coût lié au déploiement des équipements et du personnel à travers le pays. Enfin, savoir stocker les équipements qui peuvent être réutilisés (machines à voter et autres matériels). Si cela n'est pas fait, ce sera un éternel recommencement. Le problème de financement des élections se posera toujours à chaque cycle électoral et le glissement du mandat politique au pouvoir paraîtra toujours la meilleure solution pour résoudre le problème. Et pourtant, le glissement est le meilleur moyen d'inviter la mauvaise gouvernance dans la gestion des affaires publiques au travers d'un gouvernement d'union nationale issu d'un dialogue national. **Ce serait l'éternel recommencement sur le chemin du sous-développement.**

Kinshasa, le 28 janvier 2022.

Résumé exécutif

Situation économique

- **Au niveau international**, l'économie mondiale entre progressivement dans une phase de ralentissement prononcé, après un fort rebond en 2021. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance économique mondial devrait s'établir à 4,2% en 2022, contre 5,5% en 2021.
- D'après les prévisions de la Banque Mondiale, l'année 2022 devrait être caractérisée par une recrudescence de l'inflation occasionnée par l'augmentation des prix de l'énergie (gaz naturel, électricité et essence). Afin de contenir ces pressions inflationnistes, la plupart des banques centrales entrevoient relever leurs taux directeurs (mesures d'austérité).
- Sur les marchés financiers, les indices boursiers ont tous accusé des tendances baissières au cours de ce mois de janvier 2022. Ces faibles performances boursières s'expliquent, d'une part, par les craintes d'une escalade des tensions géopolitiques en Ukraine, et d'autre part, par un probable calendrier de durcissement monétaire à la Fed (Réserve fédérale américaine).
- En ce qui concerne le marché international des changes, la dépréciation du dollar américain amorcée en décembre 2021 s'est poursuivie jusqu'au cours de la première moitié de janvier 2022. Ce fléchissement du billet vert vis-à-vis de l'Euro et de la Livre sterling serait attribuable à l'inflation américaine. Toutefois, les perspectives d'un futur relèvement des taux de rendement obligataire par la Fed ont conduit à une légère appréciation de la devise américaine durant la dernière moitié de ce mois de janvier 2022.
- S'agissant des matières premières, les fortes tensions sur l'offre du cuivre ont maintenu la flambée des cours en ce mois de janvier 2022. Durant ce mois de janvier, les cours de l'or ont maintenu leur phase ascendante, à la suite des craintes d'une recrudescence de l'inflation mondiale qui contribue à accroître l'intérêt des agents économiques pour le métal jaune. Le marché du pétrole brut a été marqué par une embellie des cours de l'or noir s'expliquant par les tensions géopolitiques croissantes en Ukraine, lesquelles ont entraîné des problèmes d'approvisionnement en Europe par la Russie.
- Après la forte contraction due au choc sanitaire en 2020, l'année 2021 s'était soldée par une reprise vigoureuse des échanges commerciaux. Les statistiques de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED) attestent que le commerce des marchandises a dépassé son niveau pré-Covid, mais que la reprise du commerce des services se montre assez lente en ce début d'année 2022.
- **Au niveau national**, les principaux indicateurs macroéconomiques montrent des signaux encourageants, en dépit d'un environnement sanitaire assez contraignant. Selon la BCC, la croissance économique aurait atteint 5,6% en 2021, contre 1,7% réalisé en 2020. Par ailleurs, les perspectives pour 2022 indiquent une croissance projetée à 6,4%.
- Sur le marché des biens et services, le taux d'inflation hebdomadaire s'est situé à 0,47% à la dernière semaine du mois de janvier 2022. Pour ce qui est du taux d'inflation en glissement annuel, il s'est situé à 6,31% à la quatrième semaine de ce mois de janvier. S'agissant du taux d'inflation annualisé, il est anticipé à 5,39% en fin janvier 2022.
- Au cours de ce mois de janvier 2022, le taux de change est resté stable tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle, bien qu'ayant connu une légère dépréciation. En ce qui concerne les réserves de change, elles se sont situées à 3 482,00 millions d'USD à la quatrième semaine du mois de janvier 2022, ce qui représente 3 mois d'importations des biens et services.
- Du côté des finances publiques, les statistiques du CTR (Ministère des Finances) indiquent qu'à la dernière semaine du mois de janvier 2022, le Trésor public a enregistré un excédent de 36,559 milliards de CDF, résultant d'un niveau de dépenses de 887,522 milliards de CDF contre de recettes de 924,081 milliards CDF.

- Enfin, l'actualité économique du mois de janvier 2022 a été marquée par plusieurs faits notables dont (i) le projet du développement de 145 territoires nationaux ; (ii) l'inadéquation dans l'exécution du budget 2021 en référence à la loi des finances publiques ; (iii) le classement de la RDC en termes de corruption par l'agence « Transparency International » ; (iv) la sollicitation par le ministère de pêche et élevage d'une somme de 15 millions USD pour l'acquisition des bateaux de pêche ; (v) le décaissement de 6 millions de USD pour le désherbage du Barrage de Katende ; (vi) l'amélioration de la notation de la RDC par l'agence « Standard and Poor's ».

- Situation politique

L'actualité du mois de janvier a été dominée par : (i) l'itinérance du Président de la République Felix Tshisekedi dans le grand Kasai ; (ii) l'installation à la CENI, des délégués de l'opposition ; (iii) la polémique autour de la démission annoncée et la destitution de Jean-Marc Kabund ; (iv) le bilan des trois ans de pouvoir de Felix Tshisekedi.

Le Président de la République a entamé des déplacements qui l'ont conduit à l'intérieur du pays, bien plus particulièrement dans la partie centrale couvrant les provinces du grand Kasai, où il est allé auprès des populations locales pour palper la réalité de la situation socio-économique.

Dans son contact avec la population, le Président Félix Tshisekedi a soutenu que sa décision de divorcer avec le Front Commun pour le Congo (FCC) était justifiée par le fait que la famille politique de Joseph Kabila ne partageait pas la même vision du développement que son camp politique, raison pour laquelle il a décidé de créer l'Union sacrée qui a comme objectif de mettre fin aux difficultés de la population du Congo ».

En ce qui concerne la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante de la Commission Électorale Nationale Indépendante, il y a lieu de noter la prestation de serment devant la Cour Constitutionnelle, le jeudi 13 janvier, des trois membres de l'opposition entérinés en décembre 2021 par l'Assemblée nationale et, investis par ordonnance du Chef de l'État. Cet événement a suscité également des commentaires dans l'opinion où une frange de la population a traité ces trois personnalités qui ont rejoint la CENI, de dissidents installés en violation des textes du FCC.

La situation confuse au sein de l'Union pour le Progrès Social et la Démocratie (UDPS) depuis l'annonce par l'honorable Kabund-A-Kabund, de son intention de démissionner de ses fonctions de 1er Vice-Président de l'Assemblée nationale, a fait l'objet des commentaires divers tant dans la classe politique que dans l'opinion nationale. Rappelons que cet imbroglio au sein du parti présidentiel est consécutif aux désordres survenus à la suite des altercations entre la garde rapprochée de Kabund et un élément de la garde républicaine qui accompagnait un membre de la famille présidentielle, ainsi que les repréailles de la garde républicaine à la résidence de Kabund, qui s'en ont suivi le lendemain.

Enfin, trois ans après la prestation de serment qui a symbolisé la première alternance en RDC, la dernière semaine du mois de janvier 2022 aura été celle des opinions des uns et des autres sur la gouvernance de Felix Tshisekedi au cours de ces trois années. C'est une sorte de bilan qui a été établi par tous ceux qui ont donné de la voix autour de cette question.

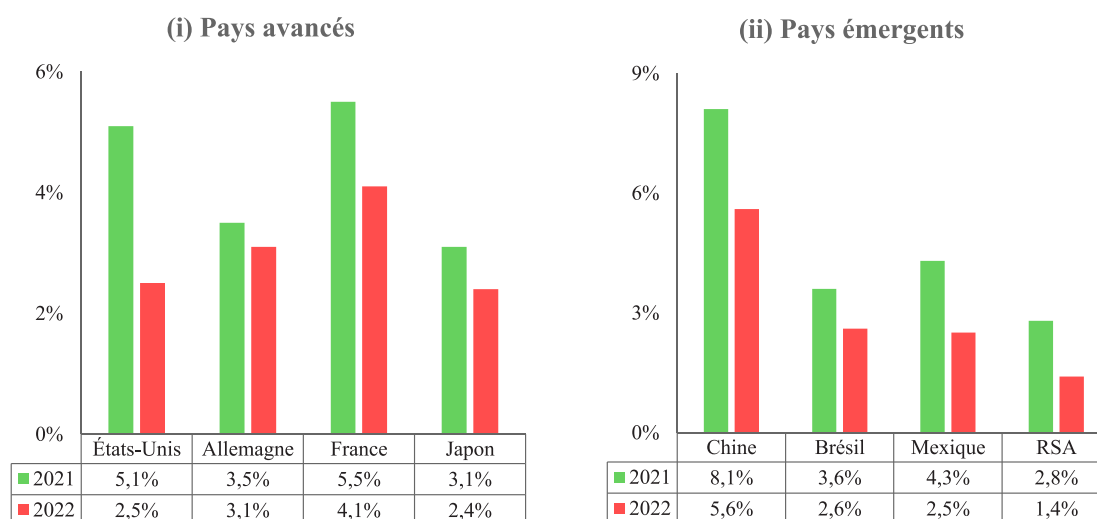
1. Contexte international

I.1. Croissance économique

Après un fort rebond en 2021, l'économie mondiale entre dans une phase de ralentissement prononcé, dans un contexte marqué par une montée de la dette et des inégalités de revenus qui pourraient mettre en péril la reprise économique mondiale. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International (FMI), le taux de croissance économique mondial devrait s'établir à 4,2% en 2022, contre 5,5% en 2021. En moyenne

pour l'année 2022, les pays avancés devraient croître de 3,1% (contre 4,3% en 2021) et les pays émergents de 5,0% (contre 6,3% en 2021). Par conséquent, l'économie mondiale ne devrait pas retrouver avant 2023 son niveau de production pré-Covid, avec un redressement beaucoup moins rapide dans les économies avancées que dans les économies émergentes.

Figure 1 » PROJECTIONS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE



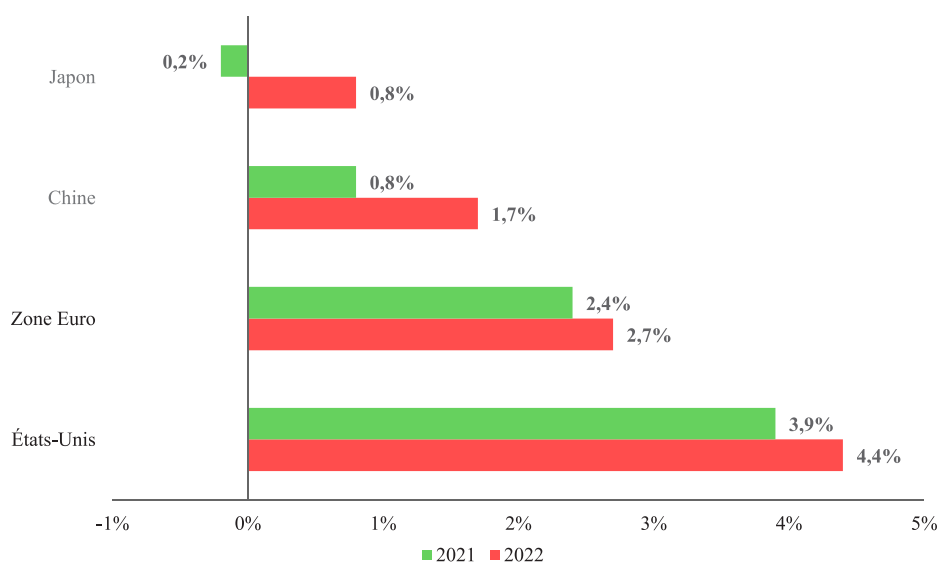
Source : FMI.

La décélération notable de la croissance susceptible d'être enregistrée dans les grandes économies (dont les États-Unis et la Chine), tel qu'en témoigne la Figure 1, devrait peser lourdement sur la demande extérieure des économies émergentes, alors que les gouvernements de nombreux pays en développement ne disposent nécessairement pas d'une marge de manœuvre suffisante capable de soutenir l'activité économique. Ainsi, pour se placer sur une trajectoire de croissance favorable, il est indispensable de mener une action concertée au niveau international en ce qui concerne la soutenabilité de la dette, et de se doter d'un arsenal complet de mesures aux niveaux nationaux en ce qui concerne les inégalités sociales nées de la crise pandémique.

I.2. Inflation

D'après les prévisions de la Banque Mondiale, l'année 2022 devrait être marquée par une recrudescence de l'inflation. Due à l'augmentation des prix de l'énergie (gaz naturel, électricité et essence), cette montée des prix frappe particulièrement les travailleurs à faible revenu et entrave les mesures de politique monétaire destinées à soutenir la relance. À titre illustratif, le taux d'inflation serait à son plus haut niveau depuis 2008 dans les économies avancées, et il aurait atteint un niveau record depuis 2011 dans les économies émergentes.

Figure 2 » PROJECTIONS DU TAUX D'INFLATION DANS LE MONDE



Source : OCDE, Banque Mondiale.

Parmi les pays du G20, l'économie américaine serait celle qui enregistrera la plus forte inflation, soit 4,4% en fin 2022 contre 3,9% en fin 2021 (cf. Figure 2). Afin de contenir les pressions inflationnistes susceptibles de s'observer au cours de cette année, de nombreux pays en développement procèdent au retrait des mesures

monétaires de soutien à la relance, alors même que la reprise est encore loin d'être acquise. Du côté des pays développés, la plupart des banques centrales entendent relever les taux directeurs afin de contenir cette spirale inflationniste.





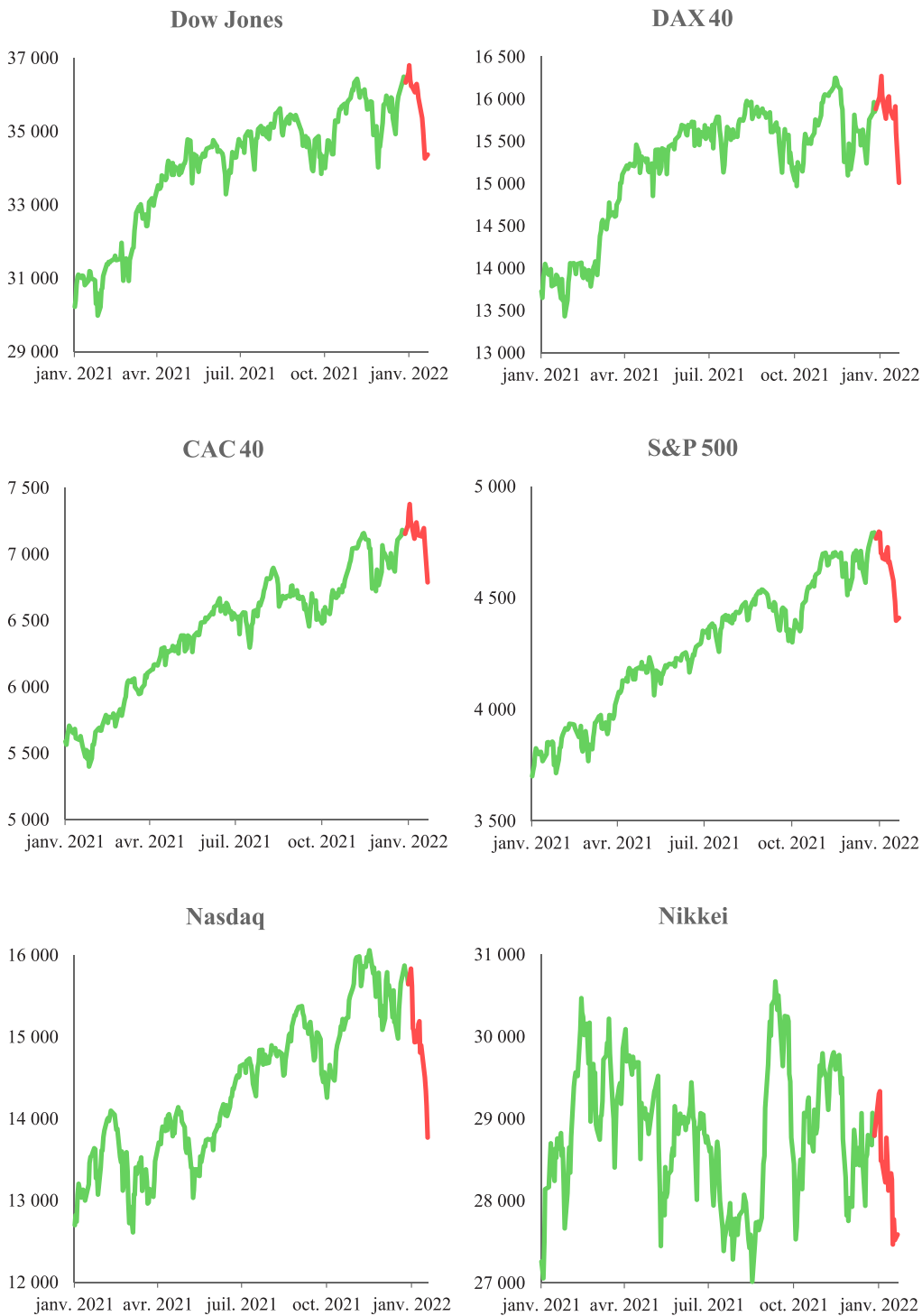
I.3. Marché financier

Après être repartis à la hausse durant la dernière moitié de décembre 2021 suite aux plans de lutte contre le variant *Omicron* ayant suscité l'optimisme des investisseurs privés, les indices boursiers ont tous accusé des tendances baissières au cours de ce mois de janvier 2022. À titre d'illustration, le Dow Jones, le DAX-40 et le CAC-40 ont retrouvé leurs plus bas niveaux de novembre 2021. Quant aux indices S&P-500 et Nikkei, ils ont retrouvé leurs plus bas niveaux du mois d'octobre 2021. Le Nasdaq demeure l'indice boursier qui a enregistré la chute la plus drastique, en retrouvant son niveau le plus bas d'il y a un peu plus d'un semestre, soit en juin 2021.

Ces piètres performances boursières peuvent s'expliquer, d'une part, par les craintes d'une escalade des tensions géopolitiques en Ukraine, et d'autre part, par un probable calendrier de durcissement monétaire à la Fed. En effet, la résurgence du différend opposant l'OTAN et la Russie au sujet de l'envahissement de l'Ukraine crée un climat d'incertitude qui affaiblit le niveau de confiance financière, particulièrement en Europe occidentale. Aussi, les perspectives d'une politique monétaire bien moins accommodante cette année aux États-Unis – dans le cadre de la lutte contre l'accélération de l'inflation – ont assez ébranlé les investisseurs. Comme cela pouvait être prévisible, ce resserrement monétaire a fortement pesé sur la valorisation boursière, tel que le révèle la Figure 3.



Figure 3 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX INDICES BOURSIERS



Source : Macrotrends.



I.4. Marché des changes

Amorcée durant le mois de décembre 2021, la dépréciation du dollar américain s’est poursuivie jusqu’au cours de la première moitié du mois de janvier 2022. Ce fléchissement du billet vert vis-à-vis des deux principales devises européennes, à savoir l’Euro et la Livre sterling, serait attribuable à l’inflation américaine documentée au niveau de la sous-section 1.2 du présent bulletin économique mensuel. Cependant, les perspectives d’un très proche relèvement des taux de rendement obligataire par la Fed, étant donné que l’économie américaine accuse un taux d’inflation beaucoup plus élevé que prévu, ont conduit à une légère appréciation de la devise américaine durant la dernière moitié de ce mois de janvier 2022, tel qu’on peut l’observer dans le Figure 4.

Du côté du continent asiatique, le yen japonais a modifié sa trajectoire consolidée depuis septembre dernier, en affichant une dynamique à la baisse en ce mois de janvier 2022. Cette appréciation de la devise japonaise par rapport au billet vert trouve son explication dans la normalisation de la politique monétaire au Japon, laquelle a mis en avant des mesures d’assouplissement quantitatif et a permis de situer le taux de change en-dessous de la barre de 115 USD/JPY. De même, la monnaie chinoise poursuit sa consolidation entamée depuis juillet 2021 vis-à-vis de la devise américaine.



Figure 4 » ÉVOLUTIONS JOURNALIÈRES DES PRINCIPAUX COURS DE CHANGES



Source : Macrotrends.



I.5. Marché des produits stratégiques

- Cuivre

Comme pronostiqué par Congo Challenge dans son précédent bulletin économique mensuel, les fortes tensions sur l'offre du cuivre ont maintenu la flambée des cours en ce mois de janvier 2022, à telle enseigne de franchir la barre symbolique de 10 000 USD la tonne métrique. De plus, les prix du métal rouge sont

également soutenus par les importations chinoises qui ont considérablement augmenté. L'envolée des prix qui en résulte pourrait durer longtemps, au point de compromettre les efforts actuels de transition énergétique.

Figure 5 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU CUIVRE (EN USD PAR TONNE)



Source : Macrotrends.

- Or

Au cours de ce mois de janvier 2022, les cours de l'or ont maintenu leur phase ascendante amorcée le mois précédent. Parmi les facteurs explicatifs de ce relèvement des prix, il faut noter les craintes d'une recrudescence de l'inflation mondiale, laquelle contribue à accroître l'intérêt des agents économiques pour le métal jaune. L'or étant généralement utilisé

par les agents comme une couverture contre toute érosion du pouvoir d'achat, la pérennité des pressions sur les prix pourrait permettre à ce métal précieux de retrouver son niveau symbolique d'il y a deux mois, soit plus de 1 850 USD par once d'or en mi-novembre 2021.

Source : Macrotrends.

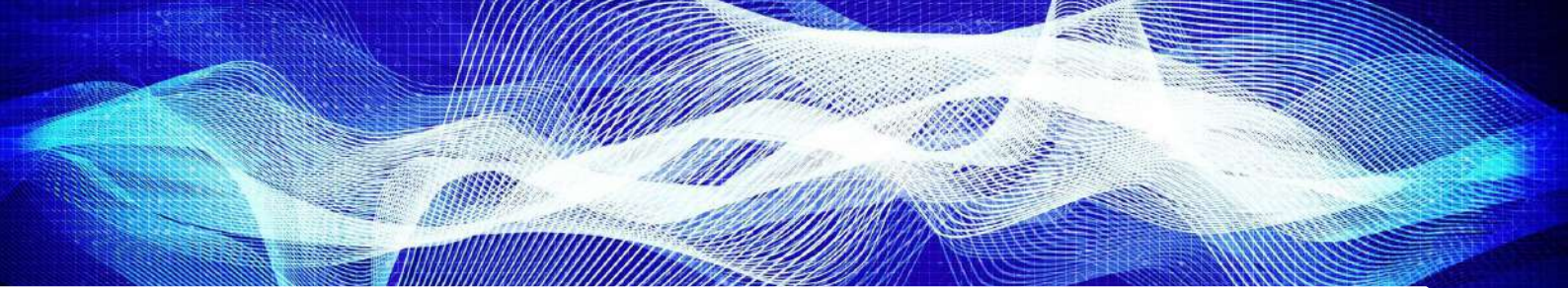


Figure 6 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DE L'OR (EN USD PAR ONCE)



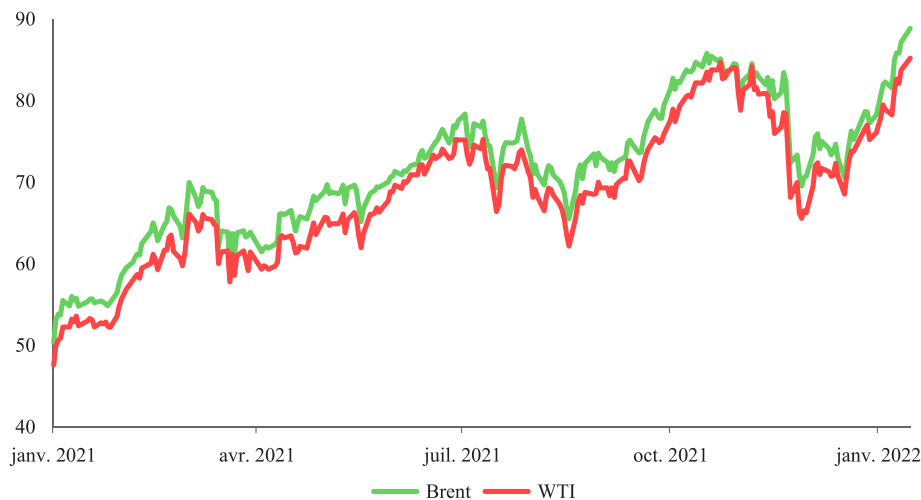
Source : Macrotrends.

- Pétrole

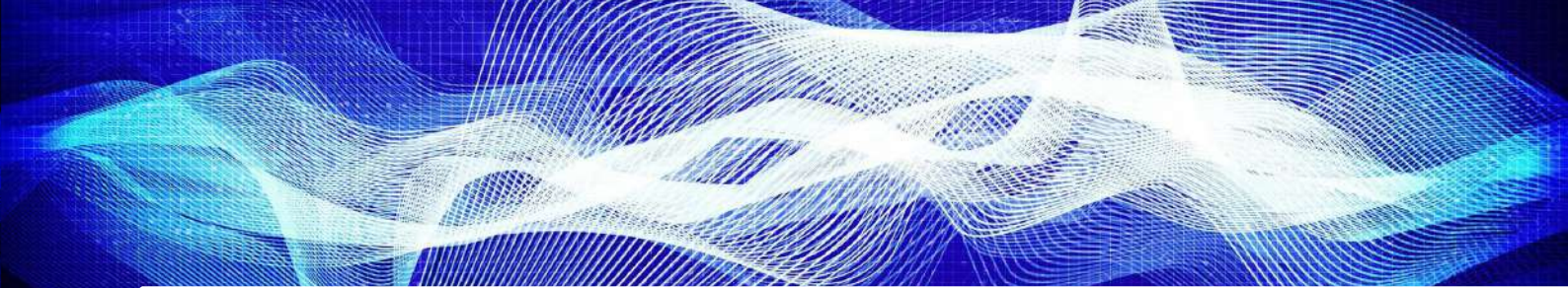
La tendance haussière des cours du pétrole brut, entamée depuis début décembre 2021, s'est poursuivie jusqu'au cours du mois de janvier 2022. En l'espace de deux mois, les prix ont augmenté de quasiment 50%. Au-delà d'être la conséquence d'une demande solide et d'une offre restreinte, cette embellie des cours de l'or noir s'expliquent aussi par les tensions géopolitiques

croissantes en Ukraine, entraînant des problèmes d'approvisionnement en Europe par la Russie (cf. Encadré 1). La conjonction de ces facteurs économiques et géopolitiques pourrait pousser les prix à dépasser la limite de 90 USD le baril dans les semaines à venir, tant pour le Brent que pour le WTI.

Figure 7 » ÉVOLUTION JOURNALIÈRE DES COURS DU PÉTROLE (EN USD PAR BARIL)



Source : Macrotrends.

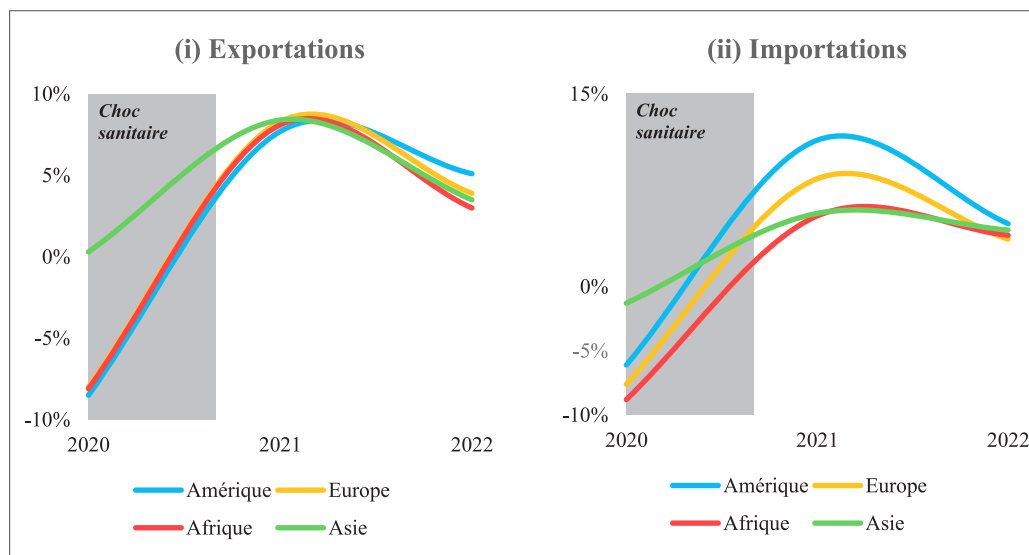


I.6. Commerce international

L'année 2021 s'est achevée par une reprise vigoureuse des échanges commerciaux, après la forte décélération occasionnée par le choc pandémique en 2020. Selon les données de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), le commerce des marchandises a déjà dépassé son niveau pré-Covid, alors que la reprise du commerce des services s'est montrée assez lente jusque-là. Par ailleurs, la Figure 8 révèle que l'économie américaine devrait être le principal levier de la vitesse d'expansion du commerce mondial durant l'année en cours, avec les rythmes d'importation et d'exportation les plus élevés. Il n'est donc pas aberrant de conjecturer une potentielle hégémonie de l'économie américaine dans les échanges mondiaux.

À l'opposé du redressement rapide du commerce des biens, la basse trajectoire suivie par le commerce des services serait due aux effets persistants de la crise sanitaire. Au sein de ce secteur des services, les transports internationaux ont été les plus rudement touchés, ce qui a énormément mis en difficulté les économies axées sur le tourisme. Puisque la Covid-19 demeure la principale menace aux perspectives commerciales, il s'avère impérieux de rattraper le retard enregistré dans les calendriers de vaccination afin de relancer vigoureusement le volume du commerce international.

Figure 8 » CROISSANCE ANNUELLE DU COMMERCE DES MARCHANDISES



Source : OMC, CNUCED.

Encadré 1. Envahissement de l'Ukraine : À l'aube d'une nouvelle « guerre froide » entre l'Est et l'Ouest ?

1. Historique de la domination soviétique

C'est au cours de l'année 1922 que l'Ukraine fut annexée à l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS), sous la dénomination « République socialiste soviétique d'Ukraine ». C'est notamment sous le gouvernement de Joseph Staline qu'ont eu lieu la construction de la plus grande centrale hydro-électrique d'Europe, ainsi que la mise en valeur du bassin minier de Donbass en Ukraine.

Entre 1931 et 1933, une série de famines frappent l'URSS, et particulièrement l'Ukraine. Les Ukrainiens appellent cette période « Holodomor » – i.e. extermination par la faim – ayant pour objectif de briser la paysannerie et le nationalisme ukrainien. Quelques années plus tard, pendant les purges staliniennes de 1937-1939, plusieurs millions d'ukrainiens sont exécutés ou envoyés au « Goulag » qui sont des camps de travail soviétiques. En même temps, le marxisme-léninisme prônant l'athéisme de l'État, plusieurs églises et cathédrales ont été détruites en Ukraine, et des millions de croyants orthodoxes se sont exilés au Goulag.

En 1941, l'Ukraine est envahie par les armées allemandes ; puis en 1943, le haut commandement allemand annonce la création de la division « SS Galicie » constituée de 220 000 volontaires ukrainiens pour combattre le régime soviétique. Mais un an plus tard, soit en 1944, l'armée rouge libère la plus grande partie de l'Ukraine de l'invasion allemande. Suite aux pertes en vies humaines causées par cette confrontation entre les armées allemande et soviétique sur le sol ukrainien, l'Ukraine adhère en 1945 à l'Organisation des Nations Unies (ONU), mais sous la tutelle de l'URSS.

Les prémices d'instauration d'un État indépendant ont émergé grâce à la chute du Mur de Berlin de novembre 1989, ayant eu pour corollaire la création du Mouvement National Ukrainien Roukh (MNUR). Au cours des élections de mars 1990, les partis ukrainiens démocrates obtinrent le quart des sièges du Parlement. Durant cette même année, le Parlement a adopté la Déclaration sur la souveraineté politique de la République d'Ukraine, puis l'indépendance complète fut proclamée le 24 août 1991. Il s'en est suivi la dislocation de l'URSS et la création de la Communauté des États Indépendants (CEI), avec l'Ukraine comme membre fondateur.

L'année 1991 coïncida également avec le déclin de l'URSS, ce qui permit aux anciens pays satellites est-européens de rejoindre l'Union Européenne en 2003 et l'Organisation du Traité d'Atlantique Nord (OTAN) en 2004. Il s'agit

entre autres de la Bulgarie, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la République Tchèque. Ce fut la fin de la domination soviétique en Ukraine !

2. Début de nouvelles manifestations pro-européennes

Après la séparation avec l'URSS, d'autres manifestations virent le jour, suite à la décision du gouvernement ukrainien de ne pas signer l'accord d'association avec l'Union Européenne au profit d'un accord avec la Russie en date du 21 novembre 2013. Accompagné par de fortes violences, le mouvement de protestation aboutit à la révolution du 22 février 2014 avec la fuite du Président pro-russe Victor Lanoukoytch et son remplacement par Oleksandr Tourtchynov.

Face à cette bataille perdue, la Russie ne s'est point avouée vaincue. Elle vint en appui à la Crimée, une péninsule de l'Europe de l'Est, afin de l'aider à acquérir son indépendance vis-à-vis de l'Ukraine. Le 18 mars 2014, la Crimée fut rattachée à la Russie. Parallèlement, une guerre civile éclate dans le Donbass (à l'Est de l'Ukraine) confrontant le gouvernement central aux opposants russophones. Ces conflits perdurent jusqu'à ce jour.

En date du 1^{er} décembre 2021, la Russie a procédé à un déploiement massif de près de 100 000 soldats à la frontière Est de l'Ukraine, dans le but de faire pression sur cette dernière. Conscient de la gravité de la situation, des négociations entre les États-Unis et la Russie ont débuté à Genève le 10 janvier 2022. Les Occidentaux accusent les Russes de vouloir envahir l'Ukraine et Moscou reproche à l'OTAN de menacer sa sécurité en renforçant sa présence en Ukraine.

En effet, la Russie revendique l'obtention de garanties de sécurité en bannissant l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN. En parallèle, les États-Unis répliquent que les portes de l'OTAN resteront ouvertes, et que des sanctions économiques draconiennes seront prises à l'encontre de la Russie si elle tente d'envahir l'Ukraine. Toutefois, ces sanctions américaines pourraient menacer l'approvisionnement énergétique de l'Union Européenne, car la Russie est le principal fournisseur de l'Europe en pétrole, en charbon et en gaz grâce à ses pipelines qui transitent par l'Ukraine. La recherche de ces intérêts géostratégiques a suscité l'émergence d'un certain nombre de dangers simultanément dans les deux camps, attestant la nécessité de désamorcer la crise. Malencontreusement, les négociations n'ont pas abouti et l'Ukraine a annoncé le 15 janvier 2022 que 70 sites gouvernementaux du pays ont été attaqués vraisemblablement par la Russie. Les pays européens, tout en soutenant la position américaine, assistent impuissants à cette dangereuse « guerre froide » au cœur de l'Europe.

Figure 9 » CARTE GÉOGRAPHIQUE DE L'UKRAINE





3. Conclusion

Le différend de l'Ukraine rappelle la confrontation Est-Ouest du temps de la guerre froide. D'un côté, le Président Vladimir Poutine est strictement contre l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN et multiplie ses efforts pour maintenir sous son influence les pays naguère membres de l'URSS. C'est bien ce qu'il a démontré récemment suite aux événements de la Biélorussie et du Kazakhstan. De l'autre côté, les États-Unis et l'Europe ont la ferme volonté d'affaiblir le plus possible cette inquiétante menace russe.

Le danger est que toutes ces puissances disposent de la bombe atomique, donc l'utilisation serait catastrophique pour la terre toute entière. Il n'est pas aberrant de penser qu'une guerre classique entre ces deux pôles puisse se transformer en une guerre nucléaire. Il faut souhaiter pour la paix du monde qu'il y ait à l'avenir un modus vivendi entre les grandes puissances de la planète.



2. Contexte national

II.1. Evolution de l'économie nationale

L'actualité économique du mois de janvier 2022 a été marquée par plusieurs faits notables dont (i) le projet du développement de 145 territoires nationaux ; (ii) l'inadéquation dans l'exécution du budget 2021 en référence à la loi des finances publiques ; (iii) le classement de la RDC en termes de corruption par l'agence « Transparency International » ; (iv) la sollicitation par le ministère de pêche et élevage d'une somme de 15 millions USD pour l'acquisition des bateaux de pêche ; (v) le décaissement de 6 millions de USD pour le désherbage du Barrage de Katende ; (vi) l'amélioration de la notation de la RDC par l'agence « Standard and Poor's ». Plus explicitement, ces faits sont présentés comme ci-dessous :

- **Le projet du développement de 145 territoires du pays**

Lancé par le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Jean Michel Sama Lukonde, en date du 9 octobre 2021 dans la province de Kwango, cet ambitieux projet qui avait connu un retard dû à la mise en place des structures qui devaient le piloter, a été validé par le gouvernement en début janvier 2022. D'après les projections, il sera exécuté d'ici le mois de mars 2022.

À cet effet, le Chef de l'État, Son Excellence Monsieur Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a réuni le jeudi 13 janvier 2022 à la Cité de l'Union Africaine, les membres du Comité Politique de Pilotage du projet de développement à la base pour lever des options d'orientation afin de démarrer ledit projet censé stimuler le développement à partir de la base.

Ce projet concerne tous les secteurs de la vie nationale et s'attèlera des routes de desserte agricole, de la construction des marchés, de l'amélioration de la desserte en eau et en électricité, l'aménagement des centres de santé ainsi que la revalorisation du tissu économique, lesquels figurent tous parmi les actions phares du programme de l'actuel gouvernement.

Pour l'exécution dudit projet, le gouvernement vient de disponibiliser près de 450 millions de USD dans le budget de l'exercice 2022, qui prévoit à la base un investissement d'environ 1 million USD par an dans chaque territoire.

Ce programme de développement, s'il est bien piloté, peut déclencher la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, particulièrement à l'intérieur du pays.

- **Point de vue de l'ODEP sur l'exécution du budget 2021**

Dans un rapport publié récemment sur la gestion des finances publiques, l'observatoire pour la dépense publique (ODEP) a annoncé que l'exécution du budget, de janvier à septembre 2021, n'a pas été conforme à la loi y afférente. Il y a inadéquation entre la vision et la programmation, la budgétisation, l'exécution, le suivi-évaluation. Elle n'a pas permis de créer des richesses, ni de promouvoir une croissance économique propauvreté, ni d'améliorer les conditions sociales de la population.

Dans un document publié en date du 7 janvier 2022, l'ODEP qui est une organisation de contrôle citoyen des finances publiques souligne d'emblée que l'exécution de la loi des finances 2021 a été marquée par l'aggravation des pratiques de corruption. Le parlement, temple de la démocratie, a été transformé en temple de la corruption.

De son côté, l'inspection générale des finances (IGF) s'est illustrée par la banalisation des cas de violations de la loi relative aux finances publiques, l'incapacité du gouvernement à mettre en œuvre les politiques publiques suite à son dédoublement par la Présidence de la République où certains conseillers ont assuré les fonctions de Ministre sans un fondement juridique, sans compter la non-application du plan national

stratégique de développement adopté en Conseil des ministres en 2020 ! À la place, ce sont des projets ad-hoc qui sont priorités, conçus dans le seul but de détourner des deniers publics et aggravant ainsi la misère de la population.

D'un autre côté, il y a lieu de mentionner le non-respect de la chaîne de dépenses avec le projet « Tshilejelu ». En effet, le projet Tshilejelu a été lancé sans que les études de faisabilité ne soient terminées, sans note de calcul ni devis. Jusqu'à ce jour, ces études de faisabilité n'ont jamais été validées par la direction « pont et chaussée » du Ministère des Infrastructures et Travaux publics. Des fonds décaissés pour ce besoin ont été utilisés abusivement par l'Office de voirie et drainage, et ce, en violation de l'arrêté ministériel portant fixation et répartition des frais administratifs applicables aux travaux de génie civil financés par le trésor public. Comme pour le projet Tshilejelu, le marché du projet « Kinshasa Zéro trou » a été attribué de gré à gré.

Ensuite, d'après les statistiques du ministère du Budget, la Primature et la Présidence de la République ont continué à engager, depuis le mois d'août dernier, des dépenses sans disponibilité des crédits en violation des articles 38 et 39 de la loi n°11/011 du 13 juillet 2011 relative aux finances publiques qui dispose notamment que : les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnées ou payées pendant l'année.

À cet effet, il transparait en filigrane que la loi des finances rectificative déposée au Parlement en septembre 2021, examiné et voté en décembre 2021 et promulgué le 31 décembre par le Président de la République, n'avait pour objectif que de couvrir la gabegie financière des institutions précitées. L'on peut ainsi légitimement se poser la question suivante : à quoi servirait la promulgation d'un collectif budgétaire qui soit censé être exécuté au cours d'un exercice budgétaire, un jour de la clôture de l'année fiscale ? L'absence de justice sociale et distributive dans la répartition des richesses nationales, le manque de transparence et l'absence de discipline budgétaire, le manque d'équité dans la gestion des finances publiques sont les facteurs ayant caractérisés la gouvernance politique tout au long de l'année 2021.

- **La RDC classée dans le top 20 des pays les plus corrompus du monde**

Transparency International est une organisation non gouvernementale internationale d'origine allemande ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption des gouvernements et institutions gouvernementales mondiaux. Elle est surtout connue pour publier régulièrement des indices mondiaux sur la corruption : classement des États, indice de perception de la corruption par pays ou encore régularité des échanges internationaux. Elle se place également en observateur du fonctionnement démocratique des institutions nationales en émettant des avis sur les actions gouvernementales.

En date du 25 janvier 2022, l'organisation internationale Transparency International a publié l'indice de perception de la corruption pour l'année 2021. Selon l'institution, la République Démocratique du Congo se classe 169^{ème} sur 180 pays cotés dans le monde. Selon le rapport de Transparency International, la République Démocratique du Congo obtient 19 points sur 100, contre 18 points sur 100 l'année précédente, sur une progression d'une place en faveur de la RDC et un léger recul de la corruption.

D'après ce rapport, deux ans après le début de la pandémie dévastatrice de la COVID-19, l'indice de perception de la corruption 2021 montre que la situation dans ce domaine a stagné dans le monde entier. Malgré les engagements sur le papier, 131 pays n'ont pas fait de progrès significatifs dans la lutte contre la corruption au cours de la dernière décennie.

À ce sujet, il serait utile de savoir que la corruption n'affecte pas seulement le développement économique par ses effets sur l'efficacité et la croissance économique ; elle affecte également la redistribution équitable des revenus, creuse les inégalités de revenus, sape l'efficacité des programmes sociaux et résulte, en définitive, en des niveaux plus faibles de développement humain. Ceci peut, en contrepartie, éroder le développement durable, la croissance économique et l'égalité des citoyens.

Par ailleurs, ce classement de Transparency International donne une image négative du pays et aura donc des conséquences majeures sur la démocratie, sur le respect des droits de l'homme, sur le climat des affaires ou les investissements directs étrangers en République Démocratique du Congo.

- Sollicitation d'un financement par le Ministère de pêche et élevage pour l'acquisition des bateaux de pêche

Le Ministère de Pêche et Élevage a élaboré un programme minimum d'urgence de relance de la production animale et halieutique dont le coût pour l'acquisition des bateaux de pêche est estimé à 15 millions de USD.

Dans une correspondance adressée au Premier Ministre Jean-Michel Sama Lukonde en date du 1er décembre 2021, le Ministre de la Pêche et Élevage, Monsieur Adrien Bokele, sollicite 15 millions de USD afin d'acquérir quelques bateaux de pêche. Dans sa correspondance, le Ministre de pêche explique que l'achat de ces bateaux de pêche aidera la RDC à augmenter la production du poisson, satisfaire les besoins des populations en protéines animales ainsi que résorber le plus rapidement possible le déficit alimentaire national.

Cette somme sollicitée auprès du Premier ministre permettra d'acquérir deux chalutiers pour la pêche à la côte maritime et quatre petits bateaux de pêche pour les eaux intérieures, principalement pour les lacs Tanganyika et Albert.

À cet effet, le Ministère compte déjà enclencher le processus de passation de marchés afin de permettre l'acquisition rapide de ces instruments de pêche, avec la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCM) pour obtenir l'Avis de Non Objection dans les 60 jours afin que ce marché soit engagé et payé au courant du premier trimestre de cette année, étant donné que ce besoin était bien repris dans la Loi des Finances 2022.

Si ce programme minimum d'urgence est validé par le Premier Ministre, l'acquisition de ces chalutiers va réduire la dépendance de la RDC aux importations de produits halieutiques, au regard d'énormes potentialités halieutiques que regorge le bassin du Congo.

- Désherbage du Barrage de Katende

Le rôle de l'énergie électrique dans le développement économique des nations n'est plus à démontrer. Depuis la révolution industrielle de 1780, basée sur l'utilisation de nouvelles sources d'énergies (dont l'énergie électrique), l'énergie électrique est en train de changer toutes les habitudes de l'activité humaine. Selon la littérature économique, la croissance économique d'un pays est aussi liée au niveau de consommation de l'énergie électrique. L'électricité est une ressource capitale pour le développement économique et humain, car sa disponibilité sous-tend la fourniture de services essentiels comme l'éducation, la sécurité sanitaire des aliments par la réfrigération, l'amélioration de la productivité des activités agricoles et économiques, etc.

Le dimanche 2 janvier 2022, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi, a fait un tour de visite sur le site du barrage de Katende situé dans le territoire de Dibaya dans la province du Kasai, pour se rendre compte de l'état d'avancement des travaux. Il s'agit d'un gigantesque projet datant de la période coloniale, mais qui a toujours fait l'objet de marchandages politiques et de scandales financiers. L'histoire semble malheureusement se répéter sous l'actuel régime.

Il y a deux mois, un décaissement de 6 millions de USD a été effectué en faveur de ce projet. Tout ce qui a été fait avec cette somme, c'est uniquement le désherbage et le remplacement des batteries d'engins roulant. Même dans l'exécution de ce projet, la Société Nationale d'Électricité (SNEL) a été mise à l'écart.

Pourtant dans son projet initial, ce barrage devrait produire 64 mégawatts. Toutefois, il a été prévu un audit financier et technique afin de déterminer le coût et finaliser le projet dans sa globalité. Dans tous



les cas, toute la lumière doit être mise autour de la gestion de ces 6 millions de USD qui ont visiblement pris une destination à laquelle ils n'étaient pas destinés ; alors que si ce projet était bien piloté, cela aurait enclenché le processus de développement économique et humain dans ce coin du pays et même dans les villes environnantes.

- **L'agence internationale Standard and Poor's améliore la note de la RDC**

Dans son rapport publié le 28 janvier 2022, l'agence de notation Standard & Poor's Global Ratings (S&P) a confirmé l'amélioration de la notation de crédit souverain de la République démocratique du Congo (RDC), faisant passer la note de « Pays à risque substantiel, mauvaise condition économique » à « Pays très spéculatif/risqué, avec des perspectives stables ». La République Démocratique du Congo rejoint ainsi le club des pays africains notés « B- » par l'agence, parmi lesquels le Nigeria et le Cameroun.

Cette amélioration s'explique par l'atténuation récente des déséquilibres extérieurs de la RDC. Les réserves en devises étrangères ont en effet augmenté de plus de 400%, en atteignant 3,5 milliards de dollars US (3 milliards d'euros) à la fin de 2021, contre moins de 800 millions de dollars US (700 millions d'euros) un an plus tôt - mais aussi, des résultats positifs soutenus par la hausse des cours du cuivre et du cobalt.

Quant à la persistance des vulnérabilités économiques, mêmes si elles ont tendance à s'atténuer, les vulnérabilités économiques du pays demeurent élevées, ce qui continue à peser sur sa note souveraine. D'ailleurs, parmi les pays évalués par S&P, la RDC a le deuxième PIB par habitant le plus bas, après le Mozambique.

Mais aussi, les risques d'instabilité politique restent d'actualité dans un pays où la coalition gouvernementale compte 24 partis. Cette coalition hétéroclite aux positionnements régulièrement opposés rend l'élaboration de politiques consensuelles pour le moins ardue. L'élection présidentielle de 2023

comporte elle aussi son lot d'incertitudes. L'agence note qu'ils pourront abaisser les notes de la RDC au cours de 12 prochains mois si la stabilité politique se détériore de manière significative, par exemple autour de l'élection présidentielle de 2023, ou si la sécurité intérieure se dégrade notablement.

En définitive, les analyses financières de Standard & Poor's servent de boussole aux investisseurs en renvoyant l'image du climat des affaires qui prévaut sur un territoire donné. L'amélioration de sa notation de crédit souverain sur la RDC se fonde sur des vulnérabilités de la balance des paiements du pays qui se sont atténuées récemment, notamment grâce aux bonnes performances du secteur minier avec le cuivre et le cobalt.

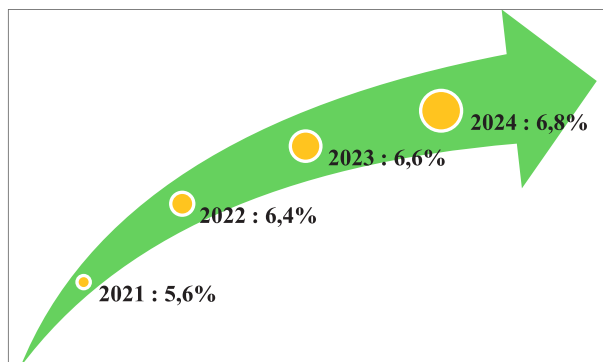
II.1.1. Activité économique

En se basant sur les réalisations de fin décembre 2021, et au cours du mois de janvier 2022, les principaux indicateurs macroéconomiques montrent des signaux encourageants, en dépit d'un environnement sanitaire assez contraignant. Selon la BCC, la croissance économique aurait atteint 5,6% en 2021 contre 1,7% réalisé en 2020. Les perspectives pour 2022 indiquent une croissance projetée à 6,1%. Selon plusieurs institutions, telles que le Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM) du Ministère de Plan, le comité de la politique monétaire de la Banque Centrale du Congo et même la Banque Africaine de Développement, la croissance réalisée en 2020 a été essentiellement tirée par le secteur minier, qui lui, était porté par l'embellie des cours mondiaux des principaux produits d'exportation du pays.

Par ailleurs, il y a lieu de noter que toutes les projections convergent pour confirmer la reprise de l'économie de la République Démocratique du Congo au cours de trois prochaines années. Certaines prédictions évoquent une possibilité de relance de 5,6% en 2022, 6,6% en 2023 et 6,8% en 2024. Pour le Fonds Monétaire International (FMI), la croissance économique de la RDC devrait se situer à 6,4% en 2022, alors que la moyenne de l'Afrique sub-saharienne s'estime à 3,9%.



Figure 10 » PROJECTIONS DU TAUX DE CROISSANCE EN RDC



Source : FMI, 2022.

À l'issue de la dernière réunion du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) tenue le 30 décembre 2021, il s'est dégagé que l'institut d'émission projette de baisser son taux directeur de 8,5% actuellement à 7,5% au courant de l'année 2022. Selon certaines analyses des experts du Comité de Politique Monétaire, cette projection est motivée par les bonnes perspectives de l'économie au cours de la nouvelle année 2022, avec une croissance projetée à 6,4%, une inflation annuelle autour de 5,0% et la poursuite de la relative stabilité de la monnaie nationale.

Somme toute, la réalisation de ces résultats nécessitera la mise en œuvre rigoureuse des politiques économiques saines initiées en 2021, particulièrement le respect du Pacte de Stabilité entre la BCC et le Ministère des Finances, le maintien d'un cadre solide de coordination des politiques monétaires et budgétaire, et l'exécution minutieuse des réformes macroéconomiques et structurelles destinées à mettre l'économie sur la voie d'une croissance forte, durable, inclusive et diversifiée.

Au sujet des cours des principaux produits miniers dont la RDC est un important exportateur, il a été constaté durant le quatrième trimestre 2021 que ces derniers ont été à la hausse. Le cuivre s'est échangé au prix de 9 710 USD la tonne à la fin du mois de décembre 2021, soit 5,25% plus élevé que celui enregistré à la fin

du trimestre précédent. Le cobalt s'est lui échangé à 30,15 USD la livre à la fin du quatrième trimestre 2021 contre 23,75 USD la livre à la fin du trimestre précédent, soit une hausse de près de 26,9%.

Toujours dans l'optique des produits de base, le prix du baril de pétrole au niveau mondial ne cesse de grimper depuis le début de l'année 2022 et a atteint un niveau record depuis plus de 7 ans. Le prix du baril est passé de 20 USD en janvier 2020 à 55 USD en 2021, et se situe actuellement à 90 USD. Cette hausse du prix du baril de pétrole est due à plusieurs facteurs dont notamment les interruptions de la production et les tensions géopolitiques dans certains coins du monde.

Le prix du carburant à la pompe a connu une flambée spectaculaire dans plusieurs pays, conduisant les gouvernements de ces pays à prendre des mesures qui s'imposent en vue d'atténuer ce choc auprès des consommateurs. Suivant cette logique, le gouvernement de la RDC, par l'entremise du Ministre de l'économie, a revu à la hausse le prix du carburant à la pompe. Une augmentation a été enregistrée au niveau de la zone Ouest, Est et Sud sur les trois produits (essence, gasoil et pétrole). Les ajustements du prix ont été justifiés par (i) l'augmentation des prix moyens frontières commerciaux (PMFC) ; (ii) la baisse du volume de carburant à mettre en consommation ; et (iii) la dépréciation du taux de change.

La hausse du prix de carburants est une réponse positive à la pression des pétroliers qui exigeaient depuis longtemps l'effectivité de la hausse prix à la pompe. Toutefois, la question sur les manques à gagner de sociétés pétrolières reste cruciale au niveau du gouvernement qui emploie différents mécanismes afin de les couvrir. La hausse de prix du carburant à la pompe correspond à un des mécanismes auxquels le gouvernement a utilisé pour couvrir les manques à gagner de sociétés pétrolières. Dans cette logique, il se pourrait que les prix de carburants à la pompe puissent augmenter progressivement après une période donnée. Par ailleurs, la lecture de la structure de prix révèle que

le stock stratégique n'a pas été ponctionné, mais plutôt les frais pour FONER ont sensiblement été réduits. La question qui va continuer de diviser les sociétés pétrolières et le gouvernement demeure la prise en charge dans la zone de l'Ouest des frais de Lerexcom Petroleum et les charges additionnelles SPSA Cobil par toutes les sociétés pétrolières malgré certaines n'entreposent pas leurs produits dans ces tanks.



II.1.2 Dynamique des prix

La tendance de la formation des prix des biens et services est demeurée assez stable durant le mois de janvier 2022 comme l'indique le tableau 1. Il faudrait signaler que cette stabilité des prix intérieurs se fait observer depuis le dernier trimestre de l'année 2021. Comparée à la trajectoire des prix du mois précédent, il s'observe donc un léger amoindrissement des écarts ce mois-ci.

L'inflation hebdomadaire s'est dévaluée à 0,47% à la quatrième semaine du mois de janvier 2022 contre 0,21% à la clôture du mois précédent. Pour ce qui est du taux d'inflation en glissement annuel, il s'est

situé à 6,31% durant la dernière semaine de ce mois de janvier 2022, soit une baisse de 2,42% comparée à celui enregistré à la clôture de décembre 2021.

S'agissant du taux d'inflation annualisé, il est anticipé à 5,39% à la dernière semaine du mois de janvier. Cette prévision est relativement supérieure à celle du mois précédent où l'inflation annualisée s'est établie à 5,07% à la dernière semaine. Cependant, elle reste faible par rapport au taux d'inflation à deux chiffres observés pendant toute la première moitié de l'année 2021, corollaire de l'accélération des prix en 2020 suite au choc sanitaire lié à la Covid-19.

Tableau 1 » ÉVOLUTION DE L'INFLATION (DÉCEMBRE 2021)

	Inflation hebdomadaire	Inflation cumulée	Inflation en glissement annuel	Inflation annualisée
Semaine 1	0,06	0,06	2,96	5,31
Semaine 2	0,09	0,15	3,98	5,29
Semaine 3	0,17	0,32	5,72	5,37
Semaine 4	0,47	0,47	6,31	5,39

Source : BCC, janvier 2022.



II.1.3 Taux de change et réserves de change

Tout au long du mois de janvier 2022, le profil temporel du taux de change est resté stable – comme c'était le cas pendant toute l'année 2021 – tant sur le marché interbancaire que sur le marché parallèle. Toutefois, comparé à son niveau de fin décembre 2021, le taux de change a connu une légère appréciation de -0,04% sur le marché interbancaire où il est passé de 1 999,97 en fin décembre 2021 à 1 999,09 à la quatrième semaine de

janvier 2022. Sur le marché parallèle, le taux de change a aussi connu une légère appréciation entre fin décembre et la quatrième semaine de janvier 2022 en passant de 2 044,67 à 2 027,50, soit une variation négative de -0,84%.



Tableau 2 » ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE

	Clôture décembre 2021	Janvier 2022				Variation décembre – janvier
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
Marché interbancaire	1 999,97	1 999,11	1 999,84	1 999,89	1 999,09	-0,04%
Marché parallèle	2 044,67	2 045,00	2 048,33	2 035,33	2 027,50	-0,84%

Source : BCC, 2022.

S'agissant des réserves de change, elles se sont situées à un niveau quasi-identique que celui de décembre 2021. En effet, les réserves de change se sont établies à 3 482,00 millions d'USD à la quatrième semaine du mois de janvier 2022, contre 3 500,00 millions d'USD en

fin décembre 2021, soit une baisse dérisoire de -0,51%. Rapporté en nombre de semaines d'importations, il s'établit que l'économie congolaise a gardé la capacité acquise en fin décembre 2021, à savoir 3 mois d'importations des biens et services.

Tableau 3 » ÉVOLUTION DES RÉSERVES DE CHANGE

	Décembre 2021	Janvier 2022				Variation Décembre – Janvier
		Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	
En millions de USD	3 500,00	3 500,00	3 500,00	3 482,00	3 482,00	-0,51%
En semaines d'importations	13,36	13,36	13,36	13,36	13,36	0,00%

Source : BCC, 2022.

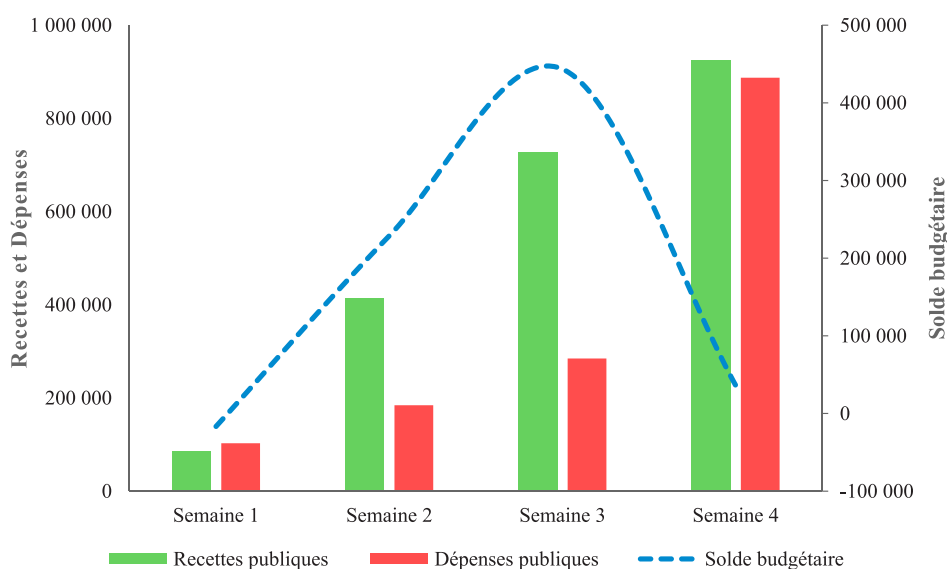


II.1.4 Finances publiques

Les statistiques du CTR (Ministère des Finances) montrent qu'à la quatrième semaine du mois de janvier 2022, le Trésor public a enregistré un excédent de 36,559 milliards de CDF. Cet excédent résulte d'un niveau de dépenses de 887,522 milliards de CDF contre de recettes de 924,081 milliards de CDF. La nature de ce solde est en harmonie avec la clause de financement des dépenses sur base caisse stipulée dans le pacte de stabilité signé entre le gouvernement et la Banque Centrale du Congo en août 2020. Par conséquent, avec la marge de manœuvre dont dispose la BCC, cette situation peut améliorer la stabilité du cadre macroéconomique.

S'agissant du volet des dépenses publiques, ces dernières ont baissé de 32% par rapport à la clôture du mois de décembre dernier. De plus, les rémunérations ont représenté près de 58% de l'ensemble des dépenses engagées au cours de la quatrième semaine du mois de décembre 2022. Une telle affectation des ressources est contre-productive du fait de la faible importance accordée à l'investissement qui est l'un des moteurs principaux de la croissance et du développement économique.

Figure 11 » AGRÉGATS DU SECTEUR PUBLIC AU MOIS DE JANVIER 2022 (EN MILLIONS DE CDF)



Source : BCC, 2022.

Encadré 2. Examen critique de la décision de la Banque Centrale du Congo sur les réserves obligatoires

Les banques centrales sont les institutions chargées par l'État ou un ensemble d'États de décider d'appliquer la politique monétaire. Cette dernière a pour objectif ultime la stabilité du niveau général des prix. Ainsi, chaque banque centrale adopte un ciblage qui détermine l'enchaînement causal pour atteindre l'objectif lui assigné. Il existe le ciblage du taux de change, le ciblage de l'inflation et le ciblage monétaire.

En effet, la Banque Centrale du Congo, BCC en sigle, met en œuvre sa politique monétaire sur base du ciblage monétaire, respectant l'enchaînement causal décrit dans la Figure 12.

Figure 12 » SCHEMA CAUSAL DU CIBLAGE MONETAIRE

Pour parvenir aux objectifs fixés, il existe des facteurs institutionnels de la liquidité qui reflètent les inflexions de la politique monétaire à travers les diverses modifications des instruments de ladite politique.

Nous distinguons comme facteurs institutionnels le refinancement, l'encours sur les titres et la réserve obligatoire, lesquels se rattachent respectivement aux instruments (i) taux d'intérêt directeur (volume de refinancement) ; (ii) fourchettes d'appel d'offre ; et (iii) coefficient de la réserve obligatoire.

Il sied de mentionner que la BCC est ainsi indépendante dans le choix des instruments et la détermination des objectifs de politique monétaire. La contrepartie démocratique de l'indépendance de la Banque Centrale, octroyée et concédée par les pouvoirs publics pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, est la responsabilité de préserver le bien-être collectif à travers le maintien à tout instant de la stabilité du niveau général des prix, et donc du pouvoir d'achat de la population. Ceci exige transparence, reddition des comptes et annonces préalables des décisions prises sans interférences, sans impositions, ni intrusions des tiers.

Cependant, la réunion du Comité de Politique Monétaire du jeudi 30 décembre 2021, à l'issue de laquelle un communiqué a été publié le 02 janvier 2022, a abouti à la projection de la mise en œuvre pour l'année en cours des réformes macroéconomiques, notamment la réforme sur la réserve obligatoire. Cette réforme n'a nullement pris au dépourvu les analystes économiques, car elle a constitué l'un des socles des propositions tant du Fonds Monétaire International que des érudits nationaux en vue de rendre la politique monétaire plus efficace.

Il sied de noter que les réserves obligatoires sont des réserves financières que les institutions financières, les banques en l'occurrence, doivent déposer obligatoirement dans leurs comptes auprès de la Banque Centrale suivant un taux fixé et sur base d'une assiette, à savoir les dépôts. Il s'agit donc d'une stérilisation de la monnaie, i.e. un filet de sécurité mis en place par l'autorité monétaire amenuisant les avoirs libres des banques, mais prémunissant tant soit peu la panique, voire la crise bancaire.

En République Démocratique du Congo, depuis le 21 janvier 2001, la BCC a officialisé la dollarisation pour endiguer l'hyperinflation. Cette mesure non conventionnelle a permis aux agents économiques de constituer des dépôts en dollars et en francs. Depuis lors jusqu'avant la réforme, la BCC appliquait une discrimination des coefficients de réserve obligatoire pour les dépôts libellés en dollars et en francs avec l'exigence que la libération se fasse exclusivement en monnaie nationale, et ce, quelle que soit la nature des dépôts.

Dans ces conditions, les avoirs libres en monnaie nationale baissent, mais le contingent en dollars reste inchangé. La conséquence est que les crédits en devise étrangère seront plus grands, et donc il y a amplification de la dollarisation.

Par ailleurs, les avoirs libres en monnaie nationale étant rares, il y a hausse du loyer de la monnaie suivant la loi de l'offre et de la demande. Ceci amène les banques à appliquer une discrimination du taux d'intérêt. Cette mesure accroît davantage la préférence vers les crédits en monnaie plus stable et moins coûteuse, à noter le dollar américain. La dollarisation s'accélère subséquemment.

Par contre, à nos jours, il existe une grande vague prônant la dédollarisation de l'économie congolaise. Cette dernière ne se décrète pas ! Elle n'aboutit qu'à la suite des mesures tant conjoncturelles que structurelles. C'est dans cette optique que la réforme a été mise en place pour atténuer tous les inconvénients susmentionnés dus à la libération totale des réserves obligatoires en monnaie nationale.

Il est crucial de mentionner que cette mesure, qui sera du reste graduelle, évitera l'assèchement des avoirs libres en monnaie nationale. Ceci permettra (i) l'ascension des souscriptions tant des bons du trésor que des bons BCC selon les besoins ; (ii) la diminution du loyer du capital en monnaie nationale ; (iii) la diminution du recours au guichet de refinancement à la base des reconductions tacites des encours de refinancement ; (iv) la réduction du taux de dollarisation. Il appert que seule cette mesure ne peut dédollariser l'économie congolaise. Retenons

en définitive que cette réforme ne peut aboutir que si elle s'accompagne des mesures tant macroéconomiques que de long terme, entre autres : (i) le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique, notamment la stabilité du niveau général des prix susceptible d'effacer « l'effet-mémoire » au fil des années ; (ii) l'accroissement de la production nationale en vue de permettre au franc congolais de jouer pleinement ses fonctions traditionnelles en tant que monnaie. Ce n'est qu'à ces conditions qu'il y aura renforcement de l'élément confiance, fondation de toute monnaie.

II.2. Evolution de la situation politique

L'actualité du mois de janvier a été dominée par : (i) l'itinérance du Président de la République Félix Tshisekedi dans le grand Kasai ; (ii) L'installation à la CENI, des délégués de l'opposition ; (iii) la polémique autour de la démission annoncée et la destitution de Jean-Marc Kabund ; (iv) le bilan des trois ans de pouvoir de Félix Tshisekedi.

1. Tournée du Président de la République Félix Tshisekedi dans le grand Kasai.

Dans son itinérance à travers le grand Kasai, commencé en décembre 2021, le Président Félix n'a pas manqué de motiver la décision qui l'aurait amené à mettre fin à la coalition FCC-CACH, divorçant ainsi d'avec la famille politique de Joseph Kabila qui, selon lui, ne partageait plus la même vision du développement que son camp politique.

Le Président a soutenu qu'il avait décidé de mettre fin avec les amis du FCC, après son accession au pouvoir, car, ils n'ont pas voulu à ce que qu'on marche ensemble dans la vision du développement, raison pour laquelle il a décidé de créer l'Union sacrée pour que ceux qui voudront marcher avec lui le suivent.

Pour lui, l'objectif de l'Union sacrée est de mettre fin aux difficultés de la population du Congo, en favorisant le développement, après avoir éliminé l'insécurité dans la partie Est du pays, l'Ituri et le Nord-Kivu où a été décrété l'état d'urgence depuis 2020.

Poursuivant sa visite au Grand Kasai, Félix Tshisekedi qui s'est retrouvé en début de janvier 2022 à Katende et son barrage hydro-électrique ainsi qu'à Tshikapa, a

profité de l'occasion pour prendre la mesure des enjeux cruciaux pour les habitants alors que l'opposition y voit déjà une visite de pré-campagne électorale.

Sur place, Félix Tshisekedi a fait lui aussi le constat de la difficulté de mener à terme un tel projet pourtant vital pour cette région et ses habitants enclavés.

« *Mais où sont donc passés les 6 millions de dollars débloqués récemment par le gouvernement ?* », s'est étonné Félix Tshisekedi alors que le site est envahi par les hautes herbes. C'est un projet sur lequel s'engage le président congolais. Car « *l'eau et l'électricité constituent des problèmes cruciaux dans le Grand Kasai* ». Les enjeux sont de taille et le président sait qu'il sera jugé sur son bilan, et donc sur ses promesses à relancer le barrage de Katende.

À l'étape de Tshikapa, Félix Tshisekedi a formulé des propositions pour tenter d'atténuer la souffrance de la population. « *Dans notre pays, on ne peut pas souffrir de faim, on a la terre et de l'espace, tout ce qu'il faut pour créer l'abondance* », a estimé Félix-Antoine Tshisekedi devant la population de Tshikapa, chef-lieu de la province du Kasai.

C'est à cette étape qu'il a également annoncé vouloir doter les 145 territoires du pays d'un budget propre, pour favoriser le développement à la base. Certains acteurs ont soutenu qu'il s'agit d'une annonce qui ressemble à une promesse d'un président, candidat à sa propre réélection.

Intervenant pour le compte de Nouvel Élan d'Adolphe Muzito, Jean-Bosco Mpunga, son secrétaire exécutif

a estimé que la promesse par exemple de relancer la MIBA (Minière de Bakwanga) en est une énième. En effet, la relance de la MIBA, considérée comme poumon de l'économie de la province, nécessite au moins 250 millions USD et non 40 millions USD. « *Nous ne sommes pas encore dans le temps d'entendre toujours les promesses. Nous voulons la concrétisation. À l'instar de la MIBA, feu Etienne Tshisekedi l'avait bien dit, pour relever la MIBA, il faut 250 millions USD, au lieu de 10 millions USD que Monsieur Joseph Kabila avait investi. Mais j'entends qu'on parle de 40 millions USD, or il (Etienne Tshisekedi) avait dit 250 millions USD* ».

Par contre pour le député national Steve Mbikayi cadre de l'Union sacrée de la nation, la tournée du chef de l'État dans l'espace Grand Kasai n'est pas une campagne anticipée mais plutôt une action publique de proximité. *"Un échange en direct avec la population, avec risque de dérapage est une preuve d'assurance et de sympathie d'un président envers son peuple. Sur 5 présidents de la RDC, 2 s'en sont montrés capables. Le 2^e et le 5^e. Ça s'appelle action publique de proximité et non campagne électorale anticipée"*, a martelé l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire.

Pour Michée Mulumba, Assistant Personnel du Président Félix Tshisekedi, cette tournée depuis vendredi 24 décembre 2021 dans l'espace Grand Kasai a permis au Chef de l'État de communier avec la population qui lui a parlé de ses problèmes qu'il a promis de résoudre, dans la mesure du possible. « C'était une mission normale d'itinérance au cours de laquelle le Chef de l'État a palpé du doigt la réalité dans ces trois provinces du centre de la RDC, tant sur le plan économique que des infrastructures en passant par le social et l'énergie », affirme-t-il.

Il a en outre souligné que « le Président Tshisekedi n'est pas en campagne électorale pour le simple fait que le délai constitutionnel d'organisation des élections n'est pas encore atteint. » « Le Chef de l'État est le premier des agents territoriaux que compte la RDC et l'itinérance est une des missions lui assignées », a-t-il expliqué.

Cependant, il faut signaler que lors de cette tournée, le Chef de l'État a eu à faire un constat amer sur certains projets exécutés dans le grand Kasai. Ce qui a d'ailleurs mis aux prises ses proches qui se sont lancés des attaques

musclées les uns envers les autres.

À cet effet, dénonçant le prix exorbitant de la construction d'une école au Kasai Orientale qui coûterait une somme de 3 millions USD, le député Ngoyi Kasanji de l'Union Sacrée a accusé le conseiller principal du chef de l'État en matière économique, Marcelin Bilomba, de détournement des fonds mobilisés pour la réalisation du projet « Tshilejelu ».

En guise de réplique à ces accusations, Mr Bilomba est allé jusqu'aux attaques personnelles dirigées vers Ngoyi Kasanji, qu'il a accusé d'avoir détruit la Minière de Bakwanga (MIBA) et de n'avoir aucune leçon à donner, alors qu'il l'invitait en tant que député à apprendre et à observer auprès des maîtres de l'ouvrage pour obtenir les termes de référence, le cahier des charges, les bordereaux des prix et des quantités pour les faire contrôler par les architectes et ingénieurs pour prouver qu'il y a eu surfacturation.

Par ailleurs, Marcellin Bilomba a accusé Ngoyi Kasanji de menteur, pour s'être accaparé de la baisse des prix des billets d'avion, (l'oeuvre du ministre de l'Economie Jean-Marie Kalumba) en s'affichant sur des panneaux publicitaires comme s'il en était l'auteur.

Aussi, intervenant au nom de son parti, Jean Marc Kabund, Président a.i. de l'UDPS qui s'est dit choqué par l'attitude de Bilomba, a non seulement noté le manque de respect envers un élu national, mais aussi et surtout invité la justice à se pencher sur son cas signalé de présomption de détournement. C'est dans cet élan qu'il a présenté ses excuses au député Kasanji estimant que la justice devrait se pencher sur ce dossier pour établir des responsabilités, estimant aussi clairement que le député Ngoyi Kasanji n'a fait que son travail de contrôleur de l'action de l'exécutif, et qu'à ce titre, il méritait mieux que des insultes.

2. Installation à la CENI des délégués de l'opposition

À la suite de leur serment reçu le 13 janvier 2022 par la Cour Constitutionnelle, les trois membres de l'opposition (*Didi Manara, deuxième vice-président, Agée Matembo, questeur et Jean Ilongo, membre de la plénière*) ont tous pris leurs fonctions au sein de la Commission Électorale Nationale Indépendante.

Ces trois nouveaux membres de la CENI viennent de l'aile dissidente du Front Commun pour le Congo (FCC) qui a reçu le soutien de la Dynamique progressiste révolutionnaire du FCC dirigé par Constant Mutumba qui a appelé les militants de son regroupement à se mobiliser pour soutenir leurs représentants promus au sein de la centrale électorale.

Pour Fidèle Likinda, député national du PPRD, la désignation de ces trois personnages est un non-événement d'autant plus qu'elle a été faite en violation des textes en vigueur, après leur exclusion. Pour le PPRD de Joseph Kabila tout comme Lamuka de Fayulu, le consensus s'avère indispensable pour la tenue des élections crédibles et apaisées.

Me Constant Mutumba, membre du FCC, a soutenu qu'ils ont réussi à débloquer l'impasse qui minait jusqu'ici le processus électoral" en RDC, et que *"La révolution qu'ils avaient créée en interne fera en sorte qu'il y ait des élections crédibles et transparentes en 2023", que "leurs représentants au sein de la CENI, représentants de l'Opposition qu'ils ont délégués, vont jouer leur partition, à savoir : faire le contrepoids en interne et veiller à la transparence du processus électoral en interne, parce que la politique de la chaise vide n'a jamais payé dans ce pays"*.

Pour Patrick Nkanga, rapporteur du bureau politique du PPRD, participer aux élections de 2023 dans l'actuelle configuration de la CENI ne semble plus nécessaire. "La nomination de Monsieur Mabiku Totokani au poste de Secrétaire Exécutif National de la commission électorale nationale indépendante en remplacement de Ronsard Malonda continue d'être rejetée par différentes plateformes politiques, notamment Lamuka, qui craint un hold-up électoral en faveur du candidat de l'UDPS. Ce qui n'a fait qu'amplifier la méfiance sur les prochaines élections.

3. La démission du Premier Vice-Président de l'Assemblée Nationale

Bloqué sur l'avenue des Poids Lourds, parce qu'une voiture avec à bord un militaire de la Garde Républicaine, avançait dans le sens contraire, le cortège de Jean Marc Kabund, président a.i. de l'UDPS, a connu une altercation entre sa garde rapprochée et le militaire

de la garde républicaine. Devant cette réalité, Kabund n'a pas hésité de conduire ce militaire à l'auditorat militaire.

Irrités et frustrés par l'acte posé par Mr Kabund, des militaires de la Garde républicaine, se sont introduits dans sa résidence de Kingabwa où ils ont mis à sac certaines pièces, en guise d'expédition punitive contre Lui qu'ils ont considéré comme donneur d'ordre de séquestration d'un militaire de la sécurité présidentielle.

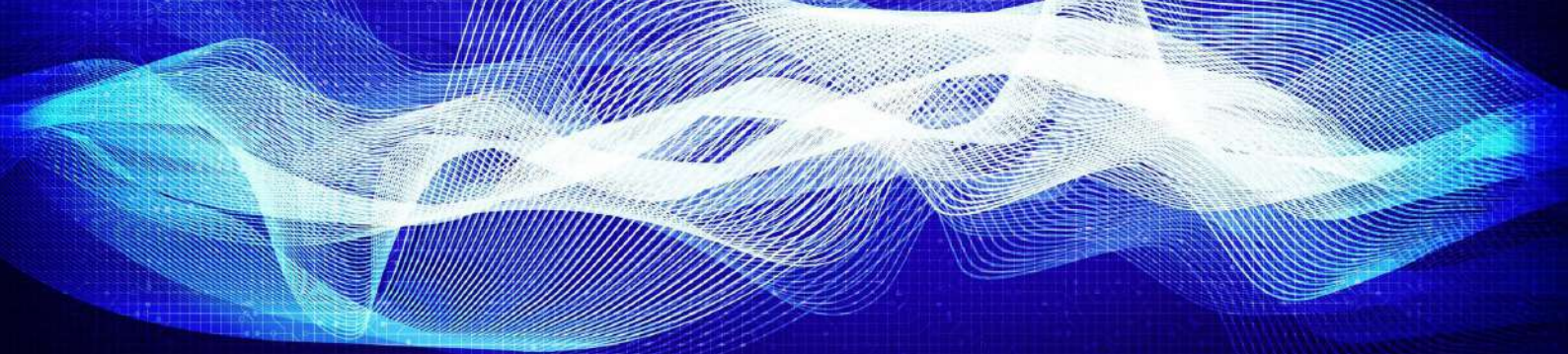
Après avoir vu sa résidence saccagée par ces éléments de la garde républicaine, Kabund annonçait en date du 12 janvier 2022, via les réseaux sociaux, qu'il prenait la décision de démissionner de ses fonctions de 1er Vice-président de l'Assemblée nationale et qu'il s'ouvrait une nouvelle page de l'histoire, qui sera écrite avec la sueur de son front, qui coulera chaque jour qu'il affrontera les brimades, humiliations et tortures..."

Dans cette décision, l'honorable Jean Marc Kabund laissait entendre que le Chef de l'Etat l'avait abandonné dans la mesure où il n'y a eu aucune réaction de sa part sur cette affaire.

Certaines sources semblaient même accréditer la thèse selon laquelle l'ordre de saccager la résidence du premier vice-président de l'Assemblée Nationale serait venu de la haute hiérarchie.

Au titre des réactions à cette annonce de démission, les membres de l'UDPS, dont plusieurs moto-taximen (Wewas) se sont opposés à cette décision, en scandant que *« ils ne veulent pas de cette démission. L'UDPS, c'est la base et la base dit non. Nous allons continuer jusqu'à ce qu'il annoncera le retrait de sa démission*”, clament-ils.

Pendant ce temps, Peter Kazadi, cadre du parti présidentiel, tentait de minimiser l'incidence de cette décision sur l'administration Tshisekedi, en soutenant que "l'UDPS est un parti de masse qui a connu beaucoup de départs, d'éminentes personnalités qui pensaient qu'après eux, ça serait la mort de l'UDPS, encore que M. Kabund n'a pas annoncé son retrait de l'UDPS". "Le parti a d'autres députés qui vont combler ce poste et la vie va continuer. C'est sa liberté. C'est en toute conscience qu'il a pris sa décision, qu'il n'a, du reste, pas motivé.



Du côté FCC, l'incursion de la garde républicaine à la résidence de Kabund présage « le début de la fin » du régime Tshisekedi, car 2022 commence certainement sur une mauvaise note.

Au-delà de la situation politique le plus souvent tendue entre différents camps politiques, la guerre vient d'être lancée entre les membres d'un même clan. La goutte d'eau qui fait déborder le vase est l'attitude des militaires commis à la garde de Jean-Marc Kabund qui ont désarmé un militaire de la garde républicaine qui prenait le sens unique.

L'acte d'indélicatesse posé par la garde républicaine a vivement été condamné par la plupart des acteurs politiques. Ces derniers se demandent comment une autorité du pays peut se faire humilier de la sorte à son domicile ? S'il y a eu des bavures par certains éléments de sa garde, force reste à la loi et à la justice de faire son travail.

À l'opposé, les détracteurs du président a.i. du parti présidentiel affirment que depuis la déchéance du bureau Mabunda, Jean-Marc Kabund A Kabund est devenu encore plus hautain, injurieux, orgueilleux et méprisant, allant même à se considérer comme le « Vice-président de la République » et poser des actes que même le Chef de l'État ne se permettrait.

Les prises de position à l'endroit des collaborateurs du Chef de l'État Félix Tshisekedi font tout aussi réfléchir.

Sur cette question, le reste de la classe politique n'est pas restée indifférente face à cette situation qui a mis sur la place publique les scandales du régime Tshisekedi.

Pour Félix Kabange Numbi, ancien ministre de la santé publique sous Joseph Kabila : « *La police ridiculise la Garde Républicaine. Celle-ci humilie la police, saccage la résidence du Vice-président de l'Assemblée, Chef du Parti Présidentiel. Le pouvoir se bat contre le pouvoir* ».

Poursuivant sa lecture, Félix Kabange Numbi a donné une analyse apocalyptique. « C'est le début de la fin de ce régime », conclut-il. Au regard de cette triste réalité

qui annonce un mauvais présage une année avant les élections, le ciel nuageux semble sombre davantage.

4. Bilan des trois ans de pouvoir de Felix Tshisekedi

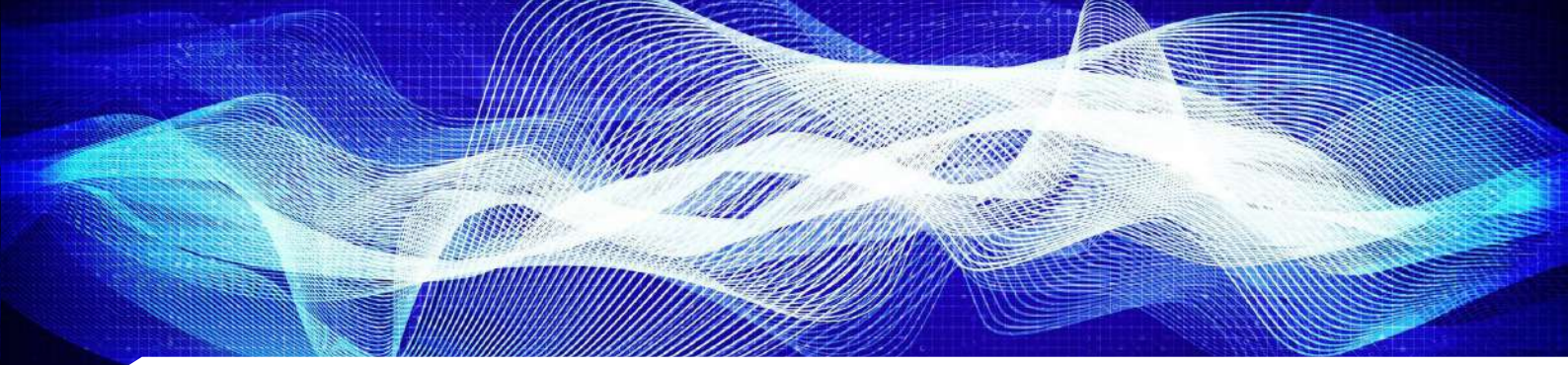
Le 24 janvier 2019, à l'issue de son élection au suffrage universel, Félix Tshisekedi prêtait serment en qualité de cinquième président de la RDC. Bien plus qu'un serment, cette date marquait surtout une double victoire : celle de la démocratie et de la souveraineté congolaises.

Tshisekedi investi, c'était surtout la réalisation d'un grand rêve, celui de voir deux présidents cohabiter dans notre pays : un ancien et un autre en fonction, avec en prime un passage de témoin dans les règles de l'art.

Le 24 janvier 2019 au 24 janvier 2022, trois années se sont écoulées depuis l'arrivée au pouvoir du président Tshisekedi, sans majorité au Parlement. Pour former une majorité au pouvoir, il a dû piocher dans le camp adverse. Beaucoup de politiciens voire des caciques du Front Commun pour le Congo fidèles à Joseph Kabila n'ont pas hésité une seconde pour rejoindre l'Union Sacrée de la Nation que le président Tshisekedi venait de créer pour former cette majorité.

Par ailleurs, il faudra rappeler que l'opinion est divisée concernant les trois années de pouvoir du Président Félix Tshisekedi. Pour l'opposition, le pays a régressé sur tous les plans, notamment sécuritaire et social. Par contre, la majorité au pouvoir estime que les résultats sont positifs : la gratuité de l'enseignement, l'accroissement du budget national, des réserves de change, et le retour en force du pays au concert des nations.

Pour Albert Moleka, ancien directeur de cabinet du feu Étienne Tshisekedi, le régime actuel peine à contrôler la situation et a du mal à répondre positivement aux promesses de campagne faites à la population. « *Il faut garder à l'esprit la difficulté qu'éprouve le régime actuel à*



contrôler la situation, et à pouvoir apporter les solutions idoines principalement aux besoins de la population en termes de sécurité, en termes de sécurité sociale, en termes de bien être qui sont tout ce qui constitue les promesses électorales de ceux qui sont actuellement au pouvoir », a-t-il dit.

Albert Moleka estime que le pouvoir en place fait preuve d'impréparation du fait de l'absence d'impact des projets du gouvernement sur terrain, projets mal conçus et mal exécutés. « En plus de la volonté politique, il fallait une préparation. Lorsque vous accédez au pouvoir, ce n'est pas par hasard. Ça doit être l'aboutissement non seulement d'une lutte, mais celui d'une progression, d'un changement en vous-même en termes de connaissance de la chose publique, connaissance de la situation de terrain, de sorte qu'avoir déjà des propositions, des solutions qui puissent être, non seulement adaptées, mais efficace et apporter des résultats clairs », a-t-il expliqué.

Pour cet ancien Dircab, si vous n'avez pas la connaissance de l'état des lieux, par l'exemple la connaissance du fonctionnement de l'administration, il est difficile d'avoir du succès à un quelconque plan ou à un quelconque programme.

Carbone Beni pense que le président de la République est pris à son propre piège, lui qui aurait dû assainir la classe politique dirigeante. À cet effet, il a affirmé que "L'un des défis majeurs que le président Félix Tshisekedi devrait relever après Joseph Kabila, c'était l'assainissement de la classe politique dirigeante. Malheureusement, lui-même s'est laissé prendre en otage par les mêmes caméléons et prédateurs nocifs, et tend à renforcer leur existence".

Pour le député national Charles Okoto, le bilan de gestion du président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo est largement positif. Il a justifié sa prise de position par plusieurs « avancées » qui ont été enregistrées au cours de cette troisième année de gestion. Pour lui, la passation civilisée du pouvoir réalisée en janvier 2019 demeure encore à ce jour, un acte de fierté et de satisfaction pour toute la population congolaise. « Depuis que nous avons connu notre souveraineté internationale, nous n'avons jamais eu un

passage civilisé comme celui qu'on vient de connaître. Ils ont donné un départ sérieux et civilisé aux autres présidents qui viendront après. Et la RDC est devenue un modèle, un exemple à suivre en Afrique », a-t-il déclaré.

Par cette même occasion, cet élu de la province du Sankuru est revenu sur les points forts du mandat en cours du chef de l'État notamment avec la liberté d'expression qui est devenue effective.

« Aujourd'hui nous avons la paix. Sous d'autres cieux juste après la passation de pouvoir, il y a deux camps qui se dressent l'un contre l'autre. Mais en RDC nous n'avons qu'un seul président et l'ancien président est entrain de circuler librement sans être inquiété » a insisté Charles Okoto. Et sur la situation sécuritaire à l'Est : « Vous savez de quoi le président de la République a hérité, il y a une épine qui nous guette à l'Est. Mais je crois que nous sommes en train d'avancer lentement et sûrement vers la fin des hostilités ».

Pour le député national de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS/Tshisekedi), Paul Tshilumbu, « Le bilan est positif, bien que nous ayons connu des problèmes au début de notre mandature avec nos amis du Front Commun pour le Congo (FCC). Mais personne ne peut remettre en cause la ferme volonté du Président de la République de lutter contre la corruption, de mobiliser les fonds pour lutter contre la pauvreté. Six mois après notre séparation avec le FCC, le budget de la RDC est passé de 4 à 10 milliards de dollars américains. Cela démontre la ferme volonté du Président Félix Tshisekedi de reconstruire le Congo et de travailler pour ce peuple qui a tant souffert », a-t-il indiqué à la presse.

Sur le plan diplomatique, cet élu de l'UDPS estime que le pays est redevenu fréquentable grâce à une « diplomatie agissante » de Félix-Antoine Tshisekedi. Il a notamment fait allusion à la réouverture de la maison Schengen au début de la mandature de l'actuel Président, au rétablissement de la relation avec la communauté internationale, jadis tendue avec le régime Kabila, mais également le retour du pays dans le concert des nations.



Malgré ces avancées signalées, Paul Tshilumbu reste tout de même optimiste et pense que « beaucoup reste à faire avant la fin de son premier mandat », car, dit-il, « avec ce projet à la base de 145 territoires, plusieurs problèmes de nos populations trouveront des solutions ».

Pour le député Lucain Kasongo, cadre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (Pprd) de Joseph Kabila, "la situation va de mal en pis. Les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles. Rien sur le terrain, c'est la régression. Pas de signaux positifs". Il a poursuivi son propos en soulignant que "tous ceux qui ont été arrêtés ont été libérés. Le détournement est devenu un mode de gestion".

Il a, par ailleurs déclaré que « Félix Tshisekedi doit assumer seul son bilan. Kabila a géré seul pendant 18 ans. Quand on parle de son bilan, on dit que c'est le bilan de Kabila. On ne dit pas qu'il a géré avec quelqu'un. Il assume seul ».

Inquiet pour les quelques ratés enregistrés au cours de trois premières années du mandat de Félix Tshisekedi, Jonas Tshiombela, coordonnateur national de la Nouvelle société civile congolaise (NSCC), invite le chef de l'État à faire un profond coup de ballet dans son cabinet et à remanier au plus vite son équipe gouvernementale afin que le social soit réellement ressenti par la population.

Jonas Tshiombela estime que « Il faudra que le chef de l'État puisse se ressaisir, nettoyer sensiblement son entourage pour que les choses puissent repartir dans le sens de sa vision. Il a réellement une vision affirmée de faire quelque chose pour les Congolais, mais malheureusement, ceux qui doivent l'accompagner dans cette vision semblent jouer pour leurs intérêts personnels. Nous conseillons au chef de remanier son entourage, mais aussi le gouvernement pour que l'impulsion soit plus forte et que la question sociale soit une priorité, puisqu'il n'a plus du temps à perdre et que la lutte contre l'impunité soit réellement engagée sans merci ».

Enfin, pour Elie Mputu Kalumba, président fédéral de l'Engagement pour la citoyenneté et le développement (ECIDE) et coordonnateur de la coalition Lamuka au Kasai central, il y a un véritable recul dans le train de vie de la population, trois ans après l'accession à la magistrature suprême du Président Félix Tshisekedi Tshilombo.

Pour lui, le régime actuel est un club d'affairistes, des pilleurs de la République, des vautours et même des prédateurs. Un régime, selon lui, infesté par les opportunistes.

Sur le plan sécuritaire, M. Mputu estime que toutes les promesses faites par le chef de l'État, Félix Tshisekedi demeurent chimériques. « Il n'a toujours pas réussi à restaurer la paix en Ituri et au Nord-Kivu tel qu'il l'avait promis lui-même dans son discours d'investiture », a-t-il rappelé.

Sur le plan économique, M. Mputu Kalumba s'est indigné que les choses sont allées de mal en pis, avec la dépréciation de la monnaie nationale face à la devise américaine. Car, M. Tshisekedi en arrivant au pouvoir a trouvé en janvier 2019 le taux de dollar à 1675 francs congolais pour un dollar américain. Mais à ce jour, trois ans après, la même unité de dollar américain est échangée contre 2 000 francs congolais, poursuit l'opposant. Et Elie Mputu Kalumba de conclure que « rien ne marche, le pays patauge. Le régime Tshisekedi y avance à tâtons. Aussi, a-t-il appelé le peuple à se ranger derrière Martin Fayulu Madidi, le seul et l'unique homme, selon lui, capable d'amener le changement dans ce pays.

Le président fédéral de l'EciDé prévient que le compte à rebours est déjà déclenché pour les prochaines échéances électorales. « Nous n'accorderons même pas une seule minute au pouvoir actuel de reporter les élections pour quelques raisons que ce soient », a dit d'un ton ferme M. Mputu Elie.

3. Perspectives politiques et économiques

Sur le plan politique

Ce qui se passe au sein du parti présidentiel ces dernières semaines n'a laissé personne indifférente, d'autant plus que les luttes internes qui ont fini par défenestrer le Président intérimaire du parti, Jean Marc Kabund, destitué ce dimanche 30 janvier 2022, ne semblent pas augurer de lendemains meilleurs pour l'Union Sacrée, dont Kabund est l'un des artisans.

Depuis plus d'une année en effet, certains poids lourds du parti présidentiel réclament le congrès du parti pour stabiliser confortablement ses structures et mettre les hommes (ou les femmes) qu'il faut à la place qu'il faut. Malheureusement, la demande a été bourgeoisement gelée, gérée et mise aux oubliettes.

En effet, cette destitution ne va pas manquer de créer une fissure au sein du parti qui, en lieu et place d'aider le Chef de l'État à proposer des solutions concrètes aux attentes du peuple congolais, risque de demeurer dans la gestion tant des ambitions que des aigris et déçus qui attendent d'être servis après autant d'années de lutte (attente des nominations dans les entreprises publiques).

L'on est donc en droit de se poser la question de savoir si l'UDPS ne se dirige pas vers une dislocation ! Ils ne sont ensemble que pour la forme, mais tout ou presque semble les diviser.

La stabilité politique du pays en cette année va également dépendre de celle de l'UDPS, qui aura un impact certain sur l'avenir de l'Union Sacrée à quelques mois de la tenue des élections.

De ce fait, il y a fort à parier une redistribution des cartes sur la scène politique avec un Katumbi qui dans les actes et les discours se démarque petit à petit de l'Union Sacrée, avec des ambitions nourries de pouvoir se présenter en 2023. Comme qui dirait « Tshisekedi-

Katumbi, le désamour, à quand le divorce ? ». Cet effet, la déclaration d'un groupe de députés de l'Ensemble ce lundi 31 janvier 2022, en dit long, lorsqu'il est demandé à tout leader des partis de pouvoir se prononcer clairement sur leur relation avec l'Union Sacrée.

Par ailleurs, l'opposition sous la conduite de Lamuka et de ce qui est resté du FCC n'attend accorder aucune caution de report des élections dont ils vont certainement continuer à dénier à l'équipe Kadima, sa capacité de tenir à l'organisation des élections crédibles, transparentes et démocratiques, devant tous les soupçons d'acointance avec l'UDPS.

Si un véritable climat de dialogue n'est pas instauré entre la CENI et les partis politiques, particulièrement ceux de l'opposition, il y a lieu de craindre des contestations dans les jours qui vont précéder la tenue des élections.

Enfin, la situation sécuritaire demeure préoccupante en dépit de l'état d'urgence maintes fois renouvelé, la résurgence des foyers de tensions à l'Est avec notamment les combats signalés dans le Rutshuru entre les M23 et les FARDC, les rebelles burundais dans la vallée de la Ruzizi, les affrontements entre les Bafuleru et le Banyamulenge dans le Sud-Kivu, sans oublier les incursions de la CODECO en Ituri. Quelle attitude et quelle réaction de la part de la RDC face à toutes ces attaques qui visiblement partent des pays voisins !

Sur le plan économique

Les perspectives économiques du Fonds Monétaire International renseignent que le taux de croissance économique mondiale devrait s'établir à 4,2% en 2022 contre 5,5% en 2021. L'économie mondiale entre donc progressivement dans une phase de ralentissement, après le rebond enregistré en 2021. De son côté, la Banque Mondiale prévoit une recrudescence de l'inflation due à l'augmentation des prix de l'énergie.

Au niveau interne, selon les statistiques de la Banque Centrale du Congo, la République Démocratique du Congo a enregistré une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 5,6% en 2021 et devrait s'attendre à un taux estimé à 6,4% en 2022. Cette croissance sera soutenue par la production minière dont les cours de matières premières continuent d'augmenter.

L'agence Standard & Poor's a confirmé au courant du mois de janvier l'amélioration de la notation du pays. La notation du pays qui est passée de CC+ à B- traduisant le changement structurel amorcé par le gouvernement depuis plusieurs années. Ces perspectives économiques affirmées par Standard & Poor's sont tirées par l'augmentation de production minière au courant des prochaines années qui favoriserait l'augmentation de recettes d'exportation et l'amélioration de la balance commerciale. Elle a soutenu également que l'amélioration de la notation du pays a été tributaire de la mise en œuvre des réformes structurelles dans le cadre du programme triennal avec le FMI.

Dans l'ensemble, le cadre macroéconomique a demeuré stable. Le taux d'inflation en cumul annuel à fin janvier 2022 s'est situé à 0,47% et le taux d'inflation en glissement annuel s'est situé à 6,31%. Quant au taux de change, il s'est situé à 1 999,09 FC à la fin du mois de janvier 2022 et les réserves de change restent figées à 12 semaines d'importations.

Depuis le début de cette année 2022, l'incertitude devient de plus en plus grandissante sur l'organisation des élections en 2023 à cause du manque (i) de consensus sur la désignation des animateurs de la CENI et (ii) de moyens financiers. À cela s'ajoute, la continuité de l'insécurité dans la région Est du pays.

Pour Congo Challenge, le gouvernement doit continuer de conjuguer les efforts dans la mise en œuvre de réformes structurelles indispensables pour le développement du pays. La relance des projets d'infrastructures de grande envergure tels que la construction du port en eaux profondes de Banana, la construction du barrage de Katende, le projet du barrage d'Inga III, etc. serait la voie par lequel le gouvernement pourra produire de la richesse, et par conséquent réduire le chômage de jeunes.

La loi du cycle électoral peut lui être favorable à deux ans des élections générales, si le Gouvernement parvient à matérialiser certains projets cruciaux pouvant augmenter sa cote de popularité, particulièrement dans les segments du pays où le pouvoir est moins populaire. Cela est possible tout en alignant les projets conformément aux outils programmatiques actuellement disponibles (PNSD, Projet des 145 territoires, Plan directeur d'industrialisation, Plan quinquennal des transports, Stratégie de mobilisation des recettes publiques, etc.). Mais le temps jouera contre lui, et tout retard dans la mise en œuvre de ces projets constituera une épine électorale.

DIFFERENTES PUBLICATIONS DE CONGO CHALLENGE

1. REVUE CONGO CHALLENGE (LE SEMESTRIEL)

Le Semestriel (Revue Congo Challenge) est un périodique scientifique complètement désintéressé, publié chaque semestre, avec pour objectif principal de promouvoir des études scientifiques visant à contribuer à l'avancement des connaissances en sciences économiques et à offrir aux opérateurs économiques ainsi qu'aux décideurs politiques, un ensemble des recettes susceptibles d'éclairer leur prise de décision ou de justifier suivant une base scientifique avérée leur prise de décision.



2. BULLETIN QUADRIMESTRIEL

La présente publication paraît chaque quadrimestre et offre un aperçu général et précis sur les évolutions économique et politique au niveau national, régional et mondial. Il permet au lecteur d'ajuster ses prévisions en fonction des évolutions observées ou de faire des anticipations tenant compte du paquet d'informations disponibles.



3. LE MENSUEL

La présente publication paraît chaque mois, elle offre un aperçu factuel des indicateurs économiques et présente les faits saillants ayant caractérisé la situation politique mensuelle du pays.



4. RAPPORT ANNUEL



Paru en
décembre
2021

MODULES D'INTERVENTION DE CONGO CHALLENGE

1. Formation
2. Assistance
3. Conseil
4. Lobbying
5. Réalisation des études
6. Organisation des conférences
7. Appui au management de qualité
8. Appui à la conception des programmes économiques du gouvernement
9. Appui aux politiques de mobilisation des recettes publiques
10. Appui stratégique aux gouvernements dans le suivi-évaluation des programmes économiques
11. Contrôle-qualité des travaux

LES VALEURS DE CONGO CHALLENGE

Congo Challenge croit aux valeurs cardinales dont il se veut le véhicule.
Ces valeurs reposent sur :

- L'abnégation ;
- Le sacrifice ;
- Le travail acharné.

Aussi, les ambitions du Think tank sont traduites à travers trois vertus
que sont :

- L'éthique ;
- La morale ;
- La bonne gouvernance.

Comment tenir en laisse une bande de « nègres » ?

Tu isolas les plus vaillants en les diabolisant et tu promeus les plus médiocres en leur octroyant des privilèges indus. Conscient de cette escroquerie, ces derniers seront encore plus agressifs envers les premiers pour préserver leurs privilèges.

Dixit Machiavel

ÉVOLUTION DE LA SITUATION
ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE
DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le Mensuel Numéro 57

Publié en Février 2022

Février 2022. Copyright©CongoChallenge2022
364, Boulevard du 30 juin, Immeuble Kiyo ya Sita, 5ème étage, local 501,
Kinshasa/Gombe, RD Congo +243 812763003

www.congochallenge.cd/info@congochallenge.cd